

inter -action

115

LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN

JUIN 2023

PAGE
30

REPORTAGE

Art et handicap au conservatoire



PAGE
8

INTERVIEW

Marc Gomez
Directeur
général
de Dynacité



PAGE
12

TABLE RONDE

**L'économie
circulaire**
tourne-t-elle
en rond ?



PAGE
41

DOSSIER

Réemploi
Une économie
en plein essor



A la recherche d'un logement où vivre sa retraite en toute sérénité

- Une résidence à taille humaine : 30 logements maximum T1 Bis ou T2 adaptés aux personnes à mobilité réduite
- Une gestion à but non lucratif
- Un accompagnement professionnel personnalisé
- Des temps de partage et de convivialité
- Une restauration maison confectionnée sur place chaque jour
- La sécurité 24/24 H
- Des coûts optimisés



Découvrez 16 résidences pour nos aînés dans l'Ain !



Rencontrons-nous !

☎ 04 74 45 99 68

www.marpa-ainrhone.fr



6 | 7
C'est vous
QUI LE DITES



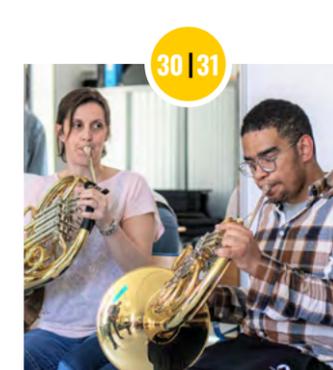
8 | 10
Interview Marc Gomez
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE DYNACITÉ



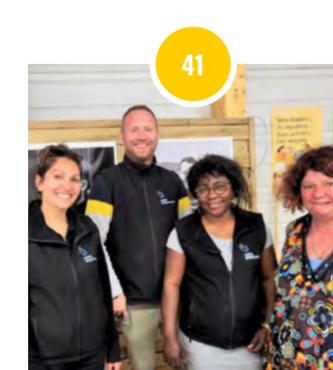
11
Portrait pour traits
NOLWENN ESPINA



12 | 14
Table ronde
ÉCONOMIE CIRCULAIRE
DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL



30 | 31
Reportage
HANDICAP & CONSERVATOIRE



41
Dossier
L'ÉCONOMIE DE LA RÉUTILISATION

19 | 39



LE CAHIER PARTENAIRES



LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE L'ACTION SOCIALE DANS L'AIN
Partenaires : ADAPA, Adapei, ADMR, Ain Domicile Services, Alfa3a, Bourg Habitat, Conseil départemental de l'Ain, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain |
Directeur de la publication et de la rédaction : Jacques Dupoyet | **Directrice opérationnelle :** Eveline Lines Prévitali
Réalisation : Abscisse Communication, 27 rue des Bons Enfants 01000 Bourg-en-Bresse, Tél. 04 74 24 44 44 | **Création :** Genaro Studio |
Rédaction : Bénédicte Limon, Christophe Milazzo, Mathilde Palfroy, Annick Puvilland | **Photographies :** Jean-François Basset
Illustrations : flaticon.com (PixelPerfect) ; Vecteezy ; Freepik (Kjargeter, Rawpixel) | **Impression :** Estimprim. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X.

www.interaction01.info

Contact : redaction@interaction01.info

Handicap

La communauté 360 sur orbite

Après avoir démarré son activité en janvier, la Communauté 360, portée par les PEP 01, a officiellement été lancée lors d'une après-midi de présentation le 7 avril.

La 5^e conférence nationale du handicap, organisée en février 2020 et fixant comme l'ambition l'inconditionnalité de l'accompagnement, a posé les bases des Communautés 360. Dans l'Ain, deux ans de réflexion ont conduit à la création du dispositif désormais géré administrativement par les PEP 01. « Nous avons la volonté de soutenir l'émergence d'une gouvernance partagée pour des réponses à 360° » a insisté Philippe Roche, vice-président. L'idée est de favoriser l'engagement du plus grand nombre de partenaires, à la fois dans le fonctionnement et la coordination de la structure ou sur des aspects plus précis et opérationnels.

La Communauté 360 s'inscrit dans l'écosystème existant et s'appuie sur les compétences ainsi que le travail des acteurs des milieux ordinaire et spécialisé pour apporter des réponses aux personnes sans solution. « C'est une communauté apprenante au service du droit commun, de l'autodétermination, du partenariat et de la coopération. » L'essence de sa mission est d'arriver à des réponses communes et coordonnées sur le territoire.

Un numéro, trois ambitions

La Communauté 360, c'est d'abord le 0800 360 360, plateforme nationale qui redirige les appels au niveau départemental. Ce numéro s'adresse aux personnes en situation de handicap quel que soit leur âge ou leur profil ainsi qu'aux aidants et aux professionnels. Ses équipes sont là pour écouter, informer et orienter localement. Sur des situations plus complexes, elles peuvent mettre en place une coordination renforcée pour co-construire des solutions innovantes avec les acteurs du territoire. Enfin, la communauté 360 agit comme un observatoire des besoins pour faire évoluer l'offre disponible. ■



Lors du lancement, l'interlude artistique de la compagnie Passaros s'est composé de performances de ses membres et d'un moment de danse collectif.

Ils partent, ils arrivent

Préfecture de l'Ain

Auparavant préfète du Tarn-et-Garonne, **Chantal Mauchet** a été nommée préfète de l'Ain en mars. Elle succède à Cécile Bigot-Dekeyser, nommée secrétaire générale au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.



Cécile Bigot-Dekeyser
(ex-préfète de l'Ain)



Chantal Mauchet
(nouvelle préfète de l'Ain)

Tribunal judiciaire

Christophe Rode, procureur de la République du tribunal de Bourg-en-Bresse, a rejoint fin avril la cour d'appel de Lyon, à la fonction d'avocat général.

Karine Meyer-Malara lui succède à partir du 23 juin.



Christophe Rode



Karine Meyer-Malara

En bref

Futures MAM

Le métier d'assistant maternel peut s'exercer hors du domicile, en équipe, au sein d'une MAM*. Le Département et la Caf accompagnent les porteurs de projets de MAM. La Caf apporte un soutien financier à la création et au démarrage. Quatre réunions d'information sont organisées par an pour les personnes souhaitant créer une MAM.

Prochaine réunion **le 10 juillet, à 18 h**. 24 MAM existent dans l'Ain.

* Maison d'assistants maternels

Tél. 04 74 32 58 02
accueildejeuneenfant@ain.fr
<https://www.ain.fr/solutions/maison-assistants-maternels-mam/>



ÉDITO

PAR JACQUES DUPOYET, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Bénévolat dans l'Ain Véritables opportunités

Traditionnellement le mois de juin marquant la fin des assemblées générales et l'annonce de nombreuses activités estivales témoigne du dynamisme d'un monde associatif sans cesse en développement où l'esprit d'initiative et d'imagination règne en maître. Avec près de 1 500 000 associations actives, dont environ 147 000 employant plus de 1 800 000 salariés, soit près de 1 salarié sur 10 du secteur privé, la France bénéficie en fait, au service de l'animation et de la prise en compte de sa vie sociale, médico-sociale, économique, professionnelle, culturelle, éducative, intellectuelle, sportive, humanitaire ou environnementale, d'un apport de près de 1 français sur 4 en service bénévole ponctuel ou permanent.

S'inscrivant totalement dans cette épure, en totalisant plus de 19 842 associations, le département de l'Ain se situe en 38^e position quant à son nombre d'associations, par rapport à l'ensemble des départements métropolitains et d'outre-mer.

Ce remarquable foisonnement associatif dont nous nous faisons régulièrement l'écho dans nos colonnes, dans sa dimension sociale, médico-sociale, sanitaire et sociale, et solidaire, est une véritable opportunité pour les Aindinoises et Aindinois qui souhaitent se sentir utiles, rencontrer d'autres personnes, partager des compétences, en acquérir de nouvelles, ou servir une cause. Les structures associatives ne manquent donc pas et le choix d'activités demeure très varié. **À toutes celles et ceux qui souhaitent pouvoir donner de leur temps, soit de façon spontanée, soit dans le cadre plus contraint d'études ou de démarches d'insertion, il convient de rappeler ici la mission particulière de l'association France Bénévolat des Pays de l'Ain**, créée spécialement à leur intention et à celle des associations en quête de nouveaux bénévoles.

Dans le prolongement de sa mission d'origine et mandaté à cet effet, depuis 18 mois après phase de préfiguration, par le Conseil départemental de l'Ain, précurseur en la matière par rapport au projet de loi France Travail en cours d'élaboration, France Bénévolat des Pays de l'Ain l'accompagne dans sa volonté d'inciter les bénéficiaires du RSA à faire du bénévolat et d'en faciliter l'entrée dans un monde associatif dont nous ne saurions douter de l'esprit de coopération et d'ouverture en la matière.

Véritable opportunité pour s'enrichir de nouvelles compétences et étoffer ses équipes de bénévoles, cette formule gagnant-gagnant doit permettre au secteur associatif dans son ensemble de participer à une œuvre d'intérêt général, en répondant ainsi à des personnes en mal d'activité et de lien social.

Ancrés dans une terre de tradition solidaire, mais également d'innovations sociales permanentes, nous sommes fiers, avec les partenaires et l'équipe rédactionnelle d'Interaction, de servir notre Département et ses habitants, d'accompagner ce type de démarche, et de livrer à notre lectorat, au fil de l'actualité, des visages et des actions exemplaires issues notamment de **ce monde associatif en perpétuel mouvement, apportant chaleur humaine, pragmatisme, et solidarité dans un environnement trop souvent subit et en quête de sens.** ■



C'EST VOUS
QUI LE DITES !

Depuis un an, nos stages sur le thème des activités extérieures et du dépassement de soi sont ouverts aux jeunes en difficulté ou en recherche de repères. L'idée est de revenir à l'essentiel. Notre pédagogie repose sur la bienveillance, les valeurs et la fermeté. La richesse du projet vient du fait que les stages sont encadrés par des civils diplômés et des blessés de guerre qui ont vécu un moment difficile et ont su rebondir pour devenir la meilleure version d'eux-mêmes. Moi-même, avant ma blessure en Afghanistan, je n'avais pas ce côté humain. Ma vision de la vie a changé pour faire de ce traumatisme une force. On remarque que plus les jeunes ont des difficultés au départ, plus le rebond est fort. Hier, un jeune m'a dit que c'était la première fois qu'il ne se sentait pas handicapé.

GEOFFREY HODICO
PRÉSIDENT DE LA FONDATION RÉSILIENCE



Merci aux salariés de l'ADAPA !

L'ADAPA a renouvelé pour la deuxième année sa collecte de textiles au profit de l'association Tremplin, en sollicitant ses 26 responsables de secteur et l'ensemble des salariés pour récupérer le plus de vêtements de qualité possible. Mission accomplie : 754 kg récoltés en deux mois. Récupérés par Tremplin le 22 mai, ces vêtements alimenteront les trois boutiques solidaires et partiront pour les personnes accueillies au centre d'hébergement.



« Si elles ne vont pas dans les métiers de la tech et du numérique, il y aura à l'avenir de nombreuses femmes sans emploi et exclues des jobs les plus rémunérateurs. »

ISABELLE LONVIS ROME
MINISTRE CHARGÉE DE L'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES
(EN VISITE DANS L'AIN LE 20 AVRIL)

On croit souvent
que le Département
est un distributeur
de prestations
sociales mais il ne
fait pas que ça !

JEAN DEQUERRY
PRÉSIDENT
DU DÉPARTEMENT
(LORS DE L'INAUGURATION DE LA
RESTRUCTURATION DU PÔLE AMÉDÉE
MERCIER À BOURG-EN-BRESSE)

Vite dit !



Notaires :
3 départements, 1 chambre
Ain, Loire, Rhône : depuis le 25 mars, les trois chambres des notaires n'en forment plus qu'une. M^e Laetitia Jossier-Robot, notaire à Oyonnax, a été élue 1^{re} vice-présidente.

Télé médecine
Lancé par le Département, le déploiement de cabines de téléconsultation médicale est en cours. Six sont en fonctionnement, à Montréal-la-Cluse, Bourg-en-Bresse, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Prévessin-Moëns, Valsérhône et, depuis mai 2023, à Saint-Paul-de-Varax. Implantée à la maison médicale, cette dernière était installée auparavant à Belley mais n'était guère utilisée.

Jeunes et entrepreneuriat
Depuis cinq ans, les 16/18 ans peuvent s'engager l'été dans une première expérience professionnelle collective, originale et rémunérée, en créant et faisant vivre durant deux mois une coopérative jeunesse de services (CJS), à Bourg-en-Bresse. Porté par l'AGLCA, la coopérative d'activité et d'emplois ESS'Ain et la fédération Familles rurales de l'Ain, financé par la Ville, Grand Bourg et le contrat de ville, et soutenu par divers partenaires, le projet est assurément formateur : le groupe de jeunes (limité à 15), accompagné par deux animatrices, gère sa CJS de A à Z, décide du nom, des services proposés, démarcher les clients (particuliers, entreprises, collectivités), effectuer les prestations... Des ateliers, sorties, visites, complètent l'action. Pas de compétence requise : motivation et disponibilité sont les seuls critères.



La CJS 2022. Appel est lancé aux jeunes pour la CJS 2023.

Ça roule pour le Bus du droit

Inauguré début mai, le Bus du droit mis en place par le CDAD* et l'AVEMA France Victimes 01 se déplace dans les communes rurales et celles éloignées des lieux d'accès au droit. Objectif : aller au plus près des habitants afin de leur apporter aide et accompagnement, les informer sur les dispositifs qu'ils ne connaissent pas ou auxquels ils ne pouvaient faire appel pour diverses raisons.

Il sillonne les routes deux ou trois fois par mois, avec à son bord des personnels du CDAD et de l'AVEMA, et se pose à la demande des communes et intercommunalités**, à des dates et lieux identifiés (jours de marché, place de la Mairie...).

* Conseil départemental de l'accès au droit.
** Demandes à adresser à : accueil@avema01.org



Le Bus du droit accueille et informe les Aindinois au plus près de chez eux.

Tweet wall

@MSA_ainrhône • 7 juin
Dans l'Ain puis le Rhône, la #MSAAR a proposé à ses délégués une pièce de théâtre pour lancer la MSA du Cœur. L'objectif : valoriser le rôle de la MSA et de ses délégués sur le territoire et auprès de nos adhérents. Les représentations se sont suivies d'un moment de convivialité.

@vsds0169 Aide et Soins à Domicile • 6 juin
Lors de ses rencontres, le comité éthique de VSDS a travaillé à l'élaboration d'une charte des droits des #aidants, afin de rassurer, informer les aidants sur l'importance de prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre.

@CPAM_01 • 5 juin
Offre aux jeunes de 16 à 25 ans un examen de #prévention #santé. Pour faire le point sur sa santé et aborder les sujets de son choix

avec des professionnels de santé. Inscrivez-vous en ligne : <https://ameli.fr/ain/assure/san>

@GrandBourgAgglo • 2 juin
Les geeks du #bâtiment @Bourg_en_Bresse 12 apprenants se forment à l'électricité, la peinture... Un "chantier-école" mené avec nos partenaires @ImpalaAvenir @Afpa_Formation @Constructys_ @BourgHabitat Pôle emploi Union européenne @Departement_AIN - <https://tinyurl.com/5xjzr44f>

@Dynacité • 2 juin
Quand l'entreprise Reppelin réalise un avant / après de la réhabilitation du quartier La Plaine #Oyonnax, ça donne ça ! Une rénovation qui apporte confort thermique & création de balcons ! #logementsocial #HLM #rhonealpes #ain - <https://www.youtube.com/watch?v=vkvr8zuAoo&t=3s>

Marc Gomez, 53 ans, est un homme visionnaire. À la tête de Dynacité depuis 2015, ce Bordelais d'origine affiche sa volonté de relever les défis du logement social à l'heure où le réchauffement climatique devient incontournable et impose de nouvelles normes.

Marc Gomez

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE DYNACITÉ

« Notre priorité : **décarboner** les logements »

Comment votre double formation **École centrale et École de commerce est-elle pour vous un atout ?**

Ces formations me sont très utiles. Dans le domaine du logement social, la maîtrise des sciences sociales est aussi importante que la maîtrise des sciences de l'ingénieur. Le logement social, c'est environ 80 métiers différents : construire, loger, réhabiliter, rassurer, intégrer les textes réglementaires, faire de la finance, considérer l'ensemble des parties prenantes... Nous devons nous adapter dans un monde sans cesse en mouvement. Il faut savoir considérer les menaces comme des opportunités et savoir écouter les signaux faibles pour évaluer les risques. La réglementation évolue en permanence avec souvent de nouveaux projets des gouvernements qu'il faut considérer pour apporter des réponses adaptées. Sachant que l'on travaille sur une échelle de 50 ans pour le bâtiment et de 80 ans pour le foncier, il faut savoir trouver l'équilibre entre ces différentes temporalités.

Quelle est votre stratégie à court, moyen et long terme ?

Dynacité a présenté en avril 2023 une nouvelle stratégie qui a été votée à l'unanimité par le président Michel Perraud et son conseil d'administration. C'est pour moi une grande marque de confiance. Ce conseil extraordinaire du 4 avril a marqué un nouveau cycle. Cette nouvelle stratégie relève plusieurs défis d'importance. Dynacité va prendre pleinement sa part dans la décarbonation de son activité,

de son parc de logements, de sa construction neuve, de sa mobilité. Ce sont des enjeux qui me tiennent vraiment à cœur. Je crois que le temps de « l'énergie pas chère » est terminé. L'énergie fossile sera de plus en plus coûteuse (gaz, fioul). Nous devons changer nos pratiques dans les standards de construction, sachant que la loi RE 2020 et celles à venir précisent clairement l'obligation d'avoir des bâtiments extrêmement bien isolés avec des matériaux biosourcés et décarbonés. On va également évoluer vers le réemploi des matériaux dans un futur proche. Ce sont des stratégies que nous avons anticipées pour les intégrer dès aujourd'hui.

On passe d'un monde basé sur le béton, la tuile, la brique avec des industries extrêmement fortes et bien structurées qui permettaient la massification, aux matériaux biosourcés et décarbonés. Nous allons travailler avec des filières de négoce pour le bois et agricole pour la paille. Ces filières ne sont pas encore suffisamment industrialisées pour répondre aux attentes de décarbonation de

masse. La massification dans la construction neuve passe par la création de filières, par des changements de mode constructif. Je crois beaucoup à l'industrialisation du préfabriqué, qu'on puisse faire du « hors-site » et demain, venir « plugger* » sur les chantiers. Ces nouveaux concepts permettront de réduire le travail sur site, les nuisances, les déchets, et les durées des chantiers. L'industrialisation et le hors-site permettront demain de limiter les impacts de notre empreinte carbone, de réaliser des économies d'échelle et de temps, et de raccourcir les délais de mise en service de ces patrimoines.

Comment ?

Au niveau de l'AURA HLM régional, nous travaillons depuis deux ans sur un projet de massification visant à faire des réhabilitations de masse. Par rapport à la loi climat et résilience, 80 % de la ville de 2050 existe déjà. Ce qui signifie que l'enjeu se situe sur le parc existant. Il s'agit de trouver la bonne échelle pour décarboner rapidement en répondant aux enjeux européens et français de décarbonation. Il nous faut aussi améliorer la performance de nos logements ; réduire le coût de la charge énergétique pour nos locataires tout en améliorant le confort d'été. Il faut aussi réfléchir à la gestion de l'eau. Comment récupérer une eau grise ? Comment économiser cette ressource vitale ? Que ce soit par le choix des essences pour nos espaces verts, dans l'équipement des logements, dans la sensibilisation des locataires. L'eau est aujourd'hui un sujet planétaire

“

80 % de la ville de 2050 existe déjà

que nous devons tous considérer. Il y a une prise de conscience sur ce sujet mais je pense qu'il faut accélérer nos actions dans ce domaine. « L'eau pas chère » et en surabondance, c'est terminé. On voit bien qu'on aura bientôt un climat méditerranéen en région Rhône-Alpes. D'après l'ADEME, on va passer de 3 à 4 canicules par an à plus de 30 en 2050. Cela peut paraître loin mais c'est dans 25 ans et nous travaillons dans le logement sur une échelle de 50 ans. Nous devons déjà envisager les solutions de 2050 sans attendre. Le plan de décarbonation pour Dynacité est une priorité. Toutes nos rénovations sont désormais ciblées BBC**.

Dynacité, en bon gestionnaire de patrimoine, investit 130 millions par an pour être au rendez-vous de la décarbonation. Nous avons cette double volonté de construire 600 logements par an et de réhabiliter notre parc existant (entre 600 et 800 logements par an).

Donnez-nous un exemple concret.

Nous sommes très fiers d'avoir lancé dès 2021 notre premier chantier en son genre dans l'Ain, intégrant une démolition vertueuse et la construction de 57 logements en passif biosourcé. Nous utiliserons un béton décarboné chauffé à 700 °C et non à 1 500 °C, du bois et de la paille avec un système de double flux. Ce principe récupère l'énergie de l'activité humaine dans le logement pour le réinjecter en chaudière. Ces logements ne seront pas équipés de système de chauffage classique.

Les deux tiers de ces logements seront en accession à la propriété et un tiers en locatif social. Ce projet a vu le jour grâce à une collaboration de qualité avec le maire de Trévoux et le financement de France Relance.

“
Élus et bailleurs
ont un avenir
commun

Notre objectif est d'être « apprenant » pour comprendre, pour dupliquer demain ce projet innovant, en l'industrialisant. L'enjeu est de développer des filières structurées en circuit court en région dans le bois, la paille, et les matériaux biosourcés, pour qu'on puisse avoir, par la massification, une économie d'échelle et utiliser ces matériaux tant dans la construction neuve qu'en réhabilitation.

L'écologie est-elle une de vos valeurs depuis longtemps ?

La terre est un bien commun dont chacun d'entre nous devrait se soucier. Il est donc important de savoir ce que l'on veut faire et ce que l'on ne veut pas faire. Les enjeux de décarbonation sont importants pour notre planète mais sont aussi une nécessité pour préserver le pouvoir d'achat et le reste à vivre de nos locataires.

Quels sont vos derniers projets d'aménagement ?

Je pense à Oyonnax, Thoiry, Ferney-Voltaire et Valserhône où nous imaginons la ville de demain tout en répondant au besoin de logements avec une maîtrise d'ouvrage directe. Par ailleurs, nous sommes le premier organisme foncier solidaire (OFS) du département de



l'Ain à pouvoir proposer le bail réel et solidaire. Il dissocie le foncier, propriété de l'OFS, du bâti, détenu par le ménage et permet la vente du logement sans le coût du foncier. Nous travaillons avec les élus pour développer le projet dès 2024. En parallèle nous restons attentifs aux taux d'intérêt du livret A.

Ces défis sont de taille...

Tout cela prend beaucoup d'énergie mais c'est passionnant, et c'est là que notre mission d'intérêt général prend tout son sens.

Élus et bailleurs ont un avenir commun, celui de préserver le citoyen et l'habitant. C'est par cette volonté affirmée que nous réussissons à relever les défis de tranquillité résidentielle et de mixité sociale. Ces enjeux n'ont pas de modèle économique. Dynacité a su anticiper. Dès 2018, nous avons réfléchi à créer de nouveaux modèles. En 2020, une filiale de logements intermédiaires « Myli » a vu le jour. Une filiale en lien avec l'habitat inclusif et spécifique est en cours de création. Elle donne du sens à notre métier : **loger le plus grand nombre et répondre aux besoins de chacun.**

* Plugger : relier, connecter, brancher
** Bâtiment basse consommation

Propos recueillis par Bénédicte Limon

PORTRAIT POUR TRAITS

NOLWENN ESPUNA

La voie des enfants

PAR BÉNÉDICTE LIMON

Nolwenn Espuna, 20 ans, a trouvé sa voie. Grâce au dispositif « Apprentis solidaires » de l'AFEV qui vient de s'ouvrir dans l'Ain, elle a pris confiance en elle et se destine à un métier avec les enfants.

Nolwenn Espuna partage le désir de Peter Pan. Elle n'est pas pressée de grandir et d'entrer dans le monde des adultes. Son secret pour les jours de blues ? Garder en elle précieusement l'insouciance de l'enfance et jouer. « Les enfants c'est la joie de vivre. J'adore les voir rire et s'amuser » raconte-t-elle dans un grand sourire. Sixième d'une grande fratrie de onze enfants âgés de 28 à 11 ans, la jeune femme s'est toujours occupée des plus petits pour aider sa mère, auxiliaire de puériculture

à Saint-Rambert-en-Bugey. Et tous les samedis matin depuis 2016, elle l'aide aussi à animer bénévolement des ateliers de baby-hand à Ambérieu-en-Bugey. Nolwenn vient par exemple de créer des animations spéciales pour partager avec eux sa passion de la culture japonaise. « Je leur ai expliqué la différence entre les dragons nippons et ceux d'ici et je leur ai parlé un peu en japonais. Ils sont restés bouche bée. » Au lycée, une phobie sociale et scolaire lui avait pourtant fait arrêter sa scolarité. Elle s'était orientée alors vers une école de cuisine avant de décrocher à nouveau...

Rebondir

C'est sa petite sœur qui lui parle pour la première fois de l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) qui vient d'ouvrir en 2023 une antenne à Bourg-en-Bresse pour développer l'action « Apprentis solidaires ».

Le principe est simple. Pendant six mois, des jeunes en décrochage scolaire suivent un parcours qui intègre des missions solidaires dans des associations. Celles-ci leur donnent l'opportunité de développer leurs compétences autour de différentes thématiques transposables dans le monde du travail : écologie (chantiers, potagers...), solidarité (distributions alimentaires), lien social (auprès de personnes isolées ou porteuses de handicap), ou encore

Bio



- 20 ans
- 10 frères et sœurs
- Bénévole pour la section baby-hand d'Ambérieu-en-Bugey depuis 2016

Pour en savoir plus sur les apprentis solidaires

<https://www.interaction01.info/2023/04/afev1e-promo-des-apprentis-solidaires-a-bourg-en-bresse>

“
Les enfants,
c'est la joie de vivre.

patrimoine (rénovation de bâtiments...). Nolwenn saute sur cette occasion de rebondir et de s'ouvrir aux autres. Après un passage aux Restos du cœur puis à Handisport, son stage à l'Altec lui permet de développer des activités de sensibilisation scientifique pour des 7-11 ans. Travailler avec les enfants s'impose à elle comme une évidence : « avec eux, je peux être moi-même ! » Cet été, Nolwenn va passer son BAFA avec ses frères et sœurs qui le préparent également, histoire ensemble de mettre toutes les chances de leur côté. Parce qu'elle sait depuis sa naissance que l'union fait la force... ■

+ D'INFOS

Les apprentis solidaires sur [interaction01.info](https://www.interaction01.info)



JE PEUX ÊTRE MOI-MÊME.



L'économie circulaire

tourne-t-elle en rond ?

Le modèle économique fondé sur l'exploitation massive des matières premières, la consommation et le « tout jetable » paraît condamné par l'urgence écologique. Plus locale et responsable, l'économie circulaire semble offrir une alternative crédible, génératrice de richesses au sein des territoires. Mais peut-elle s'imposer auprès des citoyens, des collectivités et des entreprises ?

En un mot : confiance

Ces dernières années, l'économie circulaire a fait un bond dans l'esprit de nombreux acteurs.

Alexandra Thomas rappelle que l'économie circulaire est en rupture avec le modèle linéaire : produire, consommer, jeter. « Elle est basée sur quatre piliers : l'écoconception, la consommation responsable, l'allongement de la durée d'utilisation et le recyclage. » Roger Sage y ajoute les 4 R : « collecter pour réemployer, réutiliser, recycler et réduire ». À Micronov, l'économie circulaire est une tradition depuis un quart de siècle. Ailleurs, le changement est plus récent. « Il y a 5-10 ans, une entreprise prévoyant du mobilier de réemploi aurait paru radine. Aujourd'hui, c'est positif, donneur de sens. » Le réemploi serait un phénomène de mode alimenté par la crise environnementale et la hausse des prix. Tous les participants expriment leur confiance. « C'est encore un terrain en friche. Il y a énormément d'envie pour y arriver », note Virginie Belle.

Économie circulaire et ESS

Pour Roger Sage, les deux concepts font la paire. « L'économie sociale et solidaire est faite de structures sensibles à ces sujets. L'économie circulaire est un état d'esprit, générateur d'emplois pour nous. » Benjamin Raquin le rejoint, insistant sur une nouvelle perspective commune. « Ces deux économies ne regardent pas l'aspect financier qui devient un outil au service de l'action à mener, qu'elle soit solidaire ou sociale. On change l'objectif final. » Pour soutenir ce mouvement, les collectivités sont essentielles, posant des contraintes et apportant des financements. Ainsi, la loi AGECE a imposé aux collectivités l'achat de 20 % de biens issus de l'économie circulaire. « Les entreprises ont en tête qu'elles vont y passer et commencent à s'intéresser aux solutions existantes », affirme Alexandra Thomas. « Charge à nous d'être prêt à répondre à ce type d'appels d'offres. La filière informatique se structure », ajoute Roger Sage. ■

“

On sent une vraie appétence au niveau des collectivités, des partenaires, des entreprises et des citoyens qui sont en demande pour acheter ou consommer des produits dans le cadre de l'économie circulaire.»

VIRGINIE BELLE

Il ne faut pas attendre que tout soit parfait dans l'économie circulaire. Nous en sommes au début. Il faut prendre les solutions qui existent pour avancer. Même un petit pas est important.

ALEXANDRA THOMAS
ENTREPRENEURE, ACTION RICOCHÉE



C'est une économie basée sur le besoin et plus forcément sur l'offre. Pour corriger les dégâts que l'ancien modèle a causés, recentrons-nous sur nos besoins réels auxquels on va répondre de manière locale et durable. C'est une nécessité et une dynamique intéressante pour ses aspects environnementaux et humains.

BENJAMIN RAQUIN
MAIRE DE GRAND-CORENT ET CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DE GRAND-BOURG AGGLOMÉRATION

L'économie circulaire enrichit le modèle de l'économie sociale et solidaire dans le sens où chaque déchet pris un par un va devenir un gisement, une richesse qui va pouvoir être réemployée par la collectivité ou une entreprise.



VIRGINIE BELLE
COORDINATRICE DE TEXTILE 360, TREMPLIN



Ça évolue doucement, mais ça évolue. Tout le monde est soucieux de ces enjeux. Les grands groupes aussi. Ils sont passés du greenwashing à quelque chose d'un peu plus concret.

ROGER SAGE
GÉRANT DE MICRONOV

Qu'est-ce qui bloque ?

Le coût peut-il être un frein pour l'économie circulaire ? Roger Sage rappelle qu'en informatique, le réemploi est 30 à 40 % moins cher. Alexandra Thomas distingue trois catégories d'aménagements écoresponsables.

- Le **réemploi** où le mobilier conserve sa fonction et peut être moitié moins cher.
- La **réutilisation**, fabriquée à partir de matériaux déchets, est plus coûteuse à cause de la logistique et du travail de remise en état.
- Le **neuf écoresponsable** reste onéreux.

De son côté, Benjamin Raquin insiste sur le besoin de **changer son rapport au prix**. « Dans le réemploi, il y a emploi. On ne paie plus la chose. On paie plus de temps de travail. Refaire un meuble à partir de matériaux bruts, c'est quasi artisanal. » Il est rejoint par Virginie Belle qui évoque le temps, le savoir-faire des artisans et formateurs, la logistique de collecte qui impactent le coût des produits venus des ateliers de menuiserie de Tremplin.

C'est dans la tête !

L'économie circulaire impose de penser autrement : fini l'achat sur catalogue. Le client doit préciser son besoin et avoir une certaine ouverture d'esprit quant aux références disponibles. « Il y a un frein culturel avec une habitude à reprendre : quel est mon vrai besoin et comment j'y réponds ? », résume Benjamin Raquin. La solution est souvent apportée moins vite. « On reçoit les gens en boutique, on leur fait exprimer ce besoin. Ce n'est pas toujours évident et ils ne partent pas avec la machine tout de suite. Ils vont revenir, ayant avancé sur leur culture informatique et leur manière de consommer », témoigne Roger Sage. ■





Faire passer le message

Bien que Tremplin collecte 1000 tonnes de vêtements par an, l'équivalent part à la poubelle, illustrant l'importance de la pédagogie, notamment vers les jeunes. Micronov communique d'ailleurs également auprès des collègues, des hôpitaux pour pallier la méconnaissance du public sur le devenir de leurs déchets. Sur ce point, la mise en place de labels certifiant la destination des produits récupérés est un plus. « Il ne faut pas oublier d'associer les vendeurs à la collecte, de voir comment encourager à ramener les vêtements en boutique », souligne Benjamin Raquin.

Quid des entreprises ? Roger Sage relève l'adhésion progressive des grands groupes de l'informatique, même si la sensibilité varie selon les acteurs. Au point que Benjamin Raquin se questionne sur la compatibilité entre une logique de rentabilité mondiale et une économie circulaire résolument locale. Pourtant, outre les petites entreprises et les associations, enclins à s'équiper de matériel recyclé, les grandes sociétés semblent de plus en plus demandeuses. D'autant qu'elles sont encouragées, voire contraintes, à emprunter cette voie. **Elles restent toutefois souvent freinées par leur politique achat** qui impose un cadre strict. Dans un contexte de responsabilité sociale des entreprises, l'économie circulaire peut être un moyen d'augmenter l'attractivité grâce à un environnement de travail agréable et durable. « Pour capter la jeune génération, l'écoresponsabilité est importante », pense Alexandra Thomas. « Les collectivités s'engagent sur le réemploi, même si ça demande du temps, un investissement supplémentaire. Une vague de fond émerge tranquillement et les gens sont motivés pour le faire », poursuit Roger Sage. ■

ANIMATION ISABELLE BERGER (RCF), CHRISTOPHE MILAZZO
 SYNTHÈSE CHRISTOPHE MILAZZO
 RÉALISATION RCF MAUREEN MATRINGHEN
 PHOTOS JEAN-FRANÇOIS BASSET

Priorité au local

L'un des piliers de l'économie circulaire est la volonté de trouver des réponses les plus locales possibles. Benjamin Raquin rêve à une refonte future des chaînes de valeur vers un raisonnement plus localisé, même si Roger Sage, citant l'exemple de la téléphonie mobile, relève la persistance de la mondialisation.

Des filières territoriales

À l'échelle nationale, 60 % des vêtements sont réutilisés ou réemployés, mais seuls 4 % le sont en France. « Notre idée est de relocaliser pour donner confiance aux citoyens et qu'ils sachent que ce qu'ils donnent n'ira pas polluer les pages du Ghana, mais créera des ressources sur place », explique Virginie Belle. Le coton est envoyé à un effilocheur local pour faire de l'isolant utilisé dans des projets en bâtiments publics, en lien avec Grand Bourg Agglomération. Les chaussures, souvent difficiles à recycler, finiront en pistes cyclables ou de jeux. Un travail a même été mené avec la chambre de métier et d'artisanat pour penser une gamme de rembourrage et de garnissage. Côté industrie, on se structure aussi. Micronov a adhéré à l'association Éco Défis entreprises pour favoriser le réemploi et la captation de certains gisements. Dans le monde de l'ameublement professionnel, les évolutions sont engagées, même si seuls 4 % des 2,6 millions de tonnes de déchets annuels sont réemployés. « Plus il y aura de volume, plus ça s'enclenchera. C'est un cercle vertueux » espère Alexandra Thomas. « Les choses vont dans le bon sens », ajoute Roger Sage qui relève que le volume de collecte a doublé ces dernières années. Si l'enjeu reste territorial, les participants se ménagent la possibilité de dénicher les savoir-faire et les solutions ailleurs. « Si on peut faire local, c'est mieux, mais ce n'est pas toujours possible », tranche Roger Sage, citant l'absence d'usine de retraitement de batteries en France.

Cette table ronde sera disponible en podcast le 17 juin sur <https://www.interaction01.info/>

FOCUS Se loger après 60 ans

Du chez-soi en toute autonomie jusqu'à l'hébergement médicalisé pour faire face à la dépendance, diverses solutions de logement adapté existent pour les personnes âgées. Tour d'horizon dans l'Ain.

Seniors autonomes



Les résidences seniors

Privées ou pour certaines gérées par des bailleurs sociaux, elles allient appartements privatifs et services (animation, conviviaux espaces communs...). De nombreuses ont vu le jour ces dernières années.

Les résidences autonomie (ex-foyers-logements)

Publiques ou associatives, elles associent également chez-soi individuel et services collectifs, pour un coût modéré.

Et aussi...

D'autres solutions innovantes, basées sur l'entraide et la solidarité, se développent à l'initiative d'acteurs publics ou privés, telles que :

- les résidences **Haissor** (Habitat intermédiaire service solidaire regroupé), appartements locatifs sociaux alliant logement et services, au sein de quartiers d'habitat mixte ;
- l'**habitat participatif** ;
- les **béguinages** ;
- la **colocation intergénérationnelle**, entre un jeune de moins de 30 ans et une personne âgée.

Seniors encore autonomes ou un peu moins



Les MARPA

Concept créé par la MSA, les **maisons d'accueil et de résidence pour l'autonomie**, gérées par une association à but non lucratif ou une commune, réunissent jusqu'à 30 logements privatifs, avec espaces et services communs. Une équipe professionnelle apporte un accompagnement personnalisé aux résidents.

16 dans l'Ain

+3 à venir

L'accueil familial

Solution alternative à l'hébergement collectif en établissement, il permet de maintenir des liens tissés avec l'environnement antérieur tout en offrant un cadre de vie chaleureux et sécurisant.

Quand la dépendance est là



Les EHPAD

Structures médicalisées, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, publics ou privés, accueillent des personnes dont la perte d'autonomie rend le maintien à domicile impossible.

63 dans l'Ain

≈ 6100 places

Les USLD

Établissements sanitaires en majorité rattachés à un hôpital, les **unités de soins de longue durée** accueillent des personnes âgées dont l'état de santé nécessite une surveillance constante et des traitements médicaux lourds d'entretien.

Où se renseigner ?

Ouverts à tous (personnes âgées, familles, aidants, professionnels du champ du vieillissement), les CLIC (centres locaux d'information et de coordination) sont la porte d'entrée pour se renseigner sur les solutions de logement, le maintien à domicile, les services d'aide, les loisirs, la lutte contre l'isolement...

www.ain.fr/solutions/clic/

8 dans l'Ain

Habitat



Future MARPA

Le 9 mars, Dominique Turc, maire de Saint-Martin-du-Fresne, et Bernard Perret, directeur général de la Sencoda, ont posé la première de la pierre de la MARPA Les Fritillaires. D'une surface habitable totale de près de 750 m², elle comprendra 24 logements, dont une chambre pour un accueil temporaire. Fin des travaux prévue le 1^{er} semestre 2024. Coût total : plus de 3,5 M€, cofinancé par des prêts, des subventions du Département et de la Ville, et des fonds propres Sencoda.



Première pierre printanière.

Du nouveau à Ambérieu-en-Bugey

Le 28 avril, l'antenne Côtière d'Habitat et humanisme Pays de l'Ain a inauguré trois nouveaux logements locatifs sociaux (T4 conventionnés PLAI*), quartier Gare. Entièrement rénovés, ils permettent à des familles en difficulté de se loger à coût modéré et d'être accompagnées dans leur projet de vie. Au total, l'antenne Côtière gère 25 logements. D'autres sont en projet. L'association souhaite aussi créer une maison relais résidence accueil

+ D'INFOS

Notre article sur interaction01.info

* Prêt locatif aidé d'intégration

Les lundis des économies

Dynacité s'est associé au Département et à la Caf pour proposer sept ateliers gratuits et ouverts à tous, d'avril à décembre, sur comment faire des économies au quotidien : électricité, eau, produits ménagers, téléphonie... Rendez-vous à l'**Eco-logis d'Oyonnax**, les 11 septembre, 13 novembre, 11 décembre.

www.dynacite.fr/7-lundis-pour-faire-des-economies/

Tri des déchets Plus fun avec Ficha

À 22-24 rue Jules Guérin à Bourg-en-Bresse, depuis fin mars, bien trier ses déchets permet aux locataires, outre de préserver le cadre de vie et le mieux vivre ensemble, de gagner des bons d'achat valables chez Carrefour, à la Fnac... Expérimenté par Bourg Habitat, le dispositif Ficha est simple : il suffit de télécharger l'appli, déposer ses poubelles dans le container spécifique, composer son code personnel et gagner ainsi des points.

Le container Ficha est équipé d'un « cocon » avec digicode.



Le équipes de Bourg Habitat, de Ficha et deux ambassadeurs du tri de Grand Bourg Agglomération ont sensibilisé et accompagné les locataires à l'utilisation de cette « poubelle intelligente » et ludique. Des bilans réguliers leur seront ensuite adressés pour suivre leur évolution. Les partenariats avec des commerces locaux devraient s'élargir pour étoffer l'éventail des bons d'achat. ■

Pensions de famille Bientôt à Valsershône

Dans un an, au cœur du quartier d'Arlod, une pension de famille permettra à 24 personnes en difficultés sociales, en situation d'isolement ou d'exclusion, de disposer d'un logement meublé, avec espaces communs de vie et d'animation, et d'être accompagnées dans leur projet professionnel.

Cinquième gérée par Alfa3a dans l'Ain, elle a été conçue avec soin dans ses moindres détails pour le bien-être des personnes logées et des équipes de travail, et dans le respect des enjeux de développement durable et de consommation d'énergie maîtrisée (isolation du bâti, chaufferie bois...). Réunissant les partenaires locaux (élus, services de l'État, Département), le comité de pilotage perdurera après sa mise en service. ■



La première pierre a été posée le 26 avril.



mon parcours à moi

Stéphane Grassy

Auprès des autres au quotidien

Au fil des opportunités qu'il a choisi de suivre, Stéphane Grassy a construit son parcours et sa personnalité en cheminant d'expérience en expérience, avec les autres.



ITINÉRAIRE



2002 – 2005 : études

Parallèlement au passage de son bac, Stéphane prépare son BAFA puis s'inscrit en formation BTS Gestion et maîtrise de l'eau. En préparant son diplôme, il travaille en intérim à de petits jobs étudiants comme la réalisation d'inventaires.



2006 – 2008 : séjour en Afrique

Après un voyage en itinérance à travers le Bénin, Stéphane comprend que « pour construire avec les gens, il faut rester avec eux, établir la confiance » et séjourne 15 mois auprès des habitants d'un petit village du Burkina Faso. « J'en ai surtout retiré de l'humilité. Changer le monde n'est pas à notre portée. Essayer de se changer soi-même, partager un bout de chemin avec les autres, c'est déjà bien. »



Questionnements

Depuis la fin de ses études, Stéphane a enchaîné des jobs très différents et commence à se questionner sur son avenir. « Je ne me voyais pas exercer dans le cadre de mon diplôme et je me demandais ce que je pourrais faire de ma vie. »



2010 – 2018 : expériences sociales

Bénévole dans un foyer auprès de personnes handicapées physiques, il a l'occasion d'effectuer des remplacements pour l'Association régionale d'aide aux infirmes moteurs cérébraux et aux polyhandicapés. Son parcours le mène ensuite à exercer au sein d'une école puis à devenir conducteur accompagnateur pour enfants polyhandicapés.



2019-2022 : touche-à-tout

Après avoir intégré la maison relais d'Oyonnax et à l'image du début de sa carrière, Stéphane exerce divers emplois successifs très variés. « J'ai rarement travaillé plus de 5 ou 6 mois. À chaque fois, j'accueille ce qui se présente, je fais des rencontres. Ce qui est intéressant et que j'ai aimé dans ces expériences, c'est de pouvoir discuter avec les collègues et de découvrir leurs vies. »



2022 : moniteur-éducateur

Au début de l'année 2022, Ahmed Latrèche, responsable de la pension de famille, lui propose d'y travailler. Devenu moniteur-éducateur en contrat d'apprentissage avec Alfa3a, il a repris le chemin de l'école et pourra valider son diplôme en 2024. « Je me sens bien à cette place, auprès des autres dans le quotidien. »

À la une de...



pour tous, toute la vie, partout

Troisième microcrèche

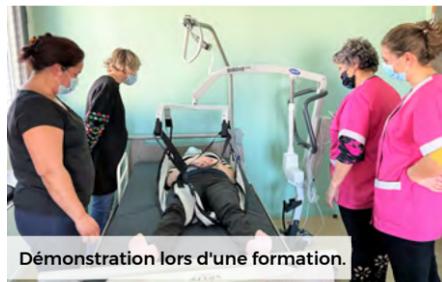
Elle ouvrira le 11 septembre prochain, à **Villereversure**, dans la vallée du Suran. Vallées Môme accueillera douze enfants, en accueil régulier ou occasionnel, afin d'aider les familles du territoire à concilier vies professionnelle et personnelle. Des professionnels formés, un projet pédagogique basé sur la personnalité et l'autonomie des enfants, dans un cadre adapté, encadreront les bambins de 10 semaines à 5 ans révolus.



Les travaux sont en cours.

Appartement pédagogique

Créé avec le soutien du Département, il est ouvert aux aides à domicile du réseau ADMR. Les associations et leurs référents prévention des risques professionnels peuvent profiter de **l'équipement médical mis à disposition** par un partenaire pour former leurs équipes.



Démonstration lors d'une formation.

Nouvelles têtes

Les associations ADMR des Deux Vallées, Bugey Colombier, la Côtière et Centre Dombes ont accueilli leurs **nouvelles encadrantes intermédiaires** : Véronique, Claire-Lyse, Mélanie et Marion.

Certification Afnor services aux personnes à domicile

Huit associations ADMR, dont la fédération, ont été auditées. **Des temps d'échanges très riches** avec présidents, bénévoles, infirmières coordinatrices, responsables, secrétaires, aides-soignantes, aides à domicile, TISF, partenaires et personnes accompagnées ont eu lieu. Les très bons résultats encouragent les équipes à poursuivre la dynamique d'amélioration.

Aide à domicile

Coup d'accélérateur départemental

Pilote en France, le **Département de l'Ain fournit une flotte de 1 302 véhicules aux professionnels** des six services d'aide et d'accompagnement à domicile en CPOM* face à l'inflation. Montant : 2,5 M€/an. Les livraisons s'échelonnent jusqu'au dernier trimestre 2023. 150 véhicules ont déjà été livrés à l'ADAPA, l'ADMR et ADS. Faute de personnel suffisant ou en difficultés de mobilité, les SAAD ne peuvent réaliser les heures prévues, nécessaires à la réalisation des plans d'aide, dans un contexte de hausse du nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile (5 748 en 2015, 6 872 en 2022). « *C'est un vrai coup d'accélérateur pour nos équipes* » se félicite le président de l'ADAPA, qui espère bien

que ce coup de pouce rendra les recrutements plus faciles dans ce secteur en tension.

Les véhicules sont destinés aux intervenants à domicile pénalisés fortement par le système de remboursement des indemnités kilométriques vu la hausse du prix des carburants, soit 1 302 professionnels sur plus de 1 800 au total. « *Tout est payé : la voiture, l'assurance, l'essence, l'entretien*, explique Rachel Fraysse qui travaille pour l'ADMR. *C'est un vrai plus pour nous, qui améliore vraiment notre pouvoir d'achat chaque mois !* » ■

* Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens. Les 6 services dans l'Ain : ADAPA, ADOM 01, ADMR, **ADS (Ain Domicile Services), VSDS, AMICIAL.



Plus de 1 300 véhicules seront fournis aux professionnels de l'aide à domicile.

L'ADAPA recrute des aides à domicile

Afin d'assurer durant l'été la continuité de service auprès des publics accompagnés, l'ADAPA recrute en masse des aides à domicile, en CDD ou CDI, temps plein ou partiel. Le métier, enrichissant et accessible à toute personne ayant envie d'aider, offre une perspective de sens, de relations humaines et d'utilité. Les nouvelles recrues sont accompagnées et formées, notamment via des périodes de tutorat. ■



- Des contrats personnalisés
- Une relation de proximité
- Des possibilités de formation et d'évolution
- Un accompagnement à la prise de poste

inter-action 114

LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN

MARS 2023



L'INVITÉ DU CAHIER

L'Anordinaire Vivre ensemble

CAHIER
PARTENAIRES



22 | 23

Semcoda
UN BAILLEUR À L'ÉCOUTE



25

Orsac
LA MÉTAMORPHOSE
DE ROCHE FLEURIE ACCOMPLIE



26 | 27

Département
AUX GRANDS MAUX,
LES GRANDS REMÈDES



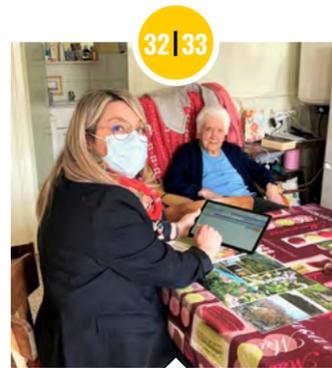
28 | 29

Adapei de l'Ain
ESAT, EA : DES ACTEURS
ÉCONOMIQUES À PART ENTIÈRE



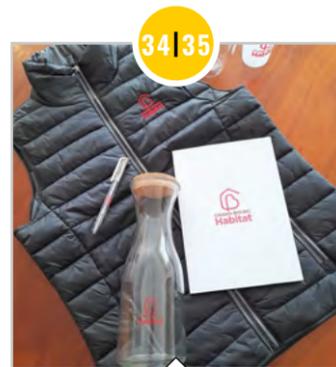
30 | 31

Reportage
CONSERVATOIRE DE BOURG-EN-BRESSE
ATELIERS ART & HANDICAP



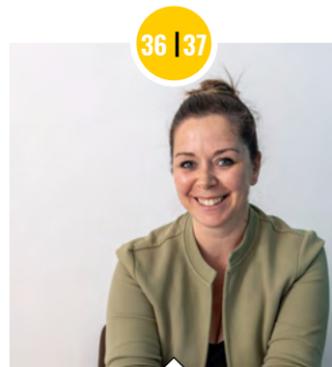
32 | 33

ADMR
RÉVOLUTION NUMÉRIQUE



34 | 35

Grand Bourg Habitat
UN NOUVEAU NOM
QUI EN DIT LONG



36 | 37

UDAF
PROTECTION JURIDIQUE :
UNE ÉQUATION INSOLVABLE ?



38 | 39

Alfa3a
LE PÉRISCOLAIRE,
POUR LES TOUT-PETITS AUSSI

L'INVITÉ DU CAHIER

L'Anordinaire Un outil pour vivre ensemble

Humanisme, tolérance, respect, bienveillance animent l'association, qui propose et facilite des activités ouvertes sur la rencontre, la nature, le faire soi-même.

Mardi 15 mai, à la Ferme du Peloux à Polliat, un groupe d'élèves de la classe ULIS* s'initie à planter graines et semis, un autre réalise des graffitis végétaux, un troisième se familiarise avec les poneys, et vice-versa au fil de la matinée. L'après-midi, leurs sourires et regards curieux et émerveillés laisseront place à ceux de six locataires de la résidence autonomie de la commune. Le 26 juin, un repas intergénérationnel réunira les uns et les autres autour des pizzas préparées par les enfants le matin dans le four à pain. Les anciens du village se souviennent du temps où c'était un lieu où se retrouvaient les habitants, se posait la fête foraine... En 2018, à l'initiative d'Elsa et Thomas qui s'y installent, réaménagent ferme et jardin, et créent l'association L'Anordinaire, il invite à nouveau à la rencontre.

EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS LOCAUX
« La ferme est la base d'activités proposées par les bénévoles et par des professionnels, avec trois axes : la promotion de la culture, la sensibilisation

à l'environnement, le faire soi-même. » explique Elsa. « C'est un outil pour vivre ensemble » : les activités, pour le grand public ou les écoles, institutions, établissements médico-sociaux, centres de loisirs... naissent en partenariat avec les acteurs locaux. « C'est vraiment un projet de développement du territoire » confie Thomas. L'association se veut aussi facilitatrice, en mettant à disposition le lieu pour d'autres partageant les mêmes valeurs, indique Thomas. Les années Covid ont certes freiné la dynamique mais ont donné lieu à l'exposition *Nouvelles du confinement*, qui a tourné ensuite dans l'Ain et sera cet été au festival de poésie et littérature de Devesset (Ardèche). En 2022, une quinzaine d'événements ont drainé au total 350 personnes ; en mai, une vingtaine de collégiens de Seine-Saint-Denis a passé là une semaine emplie de découvertes. À l'assemblée générale 2023, les nouveaux projets ont fusé : ateliers plantes, couture, b.a.-ba de la plomberie, théâtre-forum, cueillette des champignons... ■

* Unité localisée pour l'inclusion scolaire

Les projets naissent selon les envies des bénévoles.

« L'association aurait pu avoir le soutien de la Caf pour devenir espace de vie sociale mais aller chercher des subventions est complexe. »

ELSA FÈVRE ET THOMAS MÉTAIS
COPRÉSIDENTS
DE L'ANORDINAIRE



CONTACT

Facebook : @lanordinaire
Mail : lafermedupeloux@gmail.com
Tél. 06 95 34 88 16



Atelier plantations avec des élèves d'une classe de Polliat.



Atelier équicie avec des habitants de la résidence autonomie.



ENQUÊTE

L'enquête locataires 2022

- Réalisée par le cabinet Aviso au téléphone du 5 décembre au 6 janvier
- 3 001 locataires interrogés sur 58 questions selon un échantillon représentatif prenant en compte :
 - les agences
 - le type d'habitat
 - l'ancienneté et l'âge du locataire
 - la localisation en quartier politique de la ville ou non

Résultats clefs

- 78,6 % de satisfaction globale
- 77,1 % des locataires recommanderaient la Semcoda
- 85,8 % de satisfaction du logement

Semcoda

Tél. 04 74 50 64 83
www.semcodea.com



Alimenter
notre
réflexion

ENQUÊTE DE SATISFACTION DES LOCATAIRES



Près des trois quarts des locataires sont satisfaits du rapport qualité-prix proposé par la Semcoda.

Un bailleur à l'écoute

Cinq ans après la dernière édition, la Semcoda a renouvelé son enquête de satisfaction auprès d'un échantillon représentatif de ses locataires. Pour le bailleur, c'est l'occasion de leur donner la parole, d'entendre leurs besoins afin d'agir pour le bien-être de tous.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

Rendez-vous régulier, l'enquête de satisfaction des locataires est l'occasion pour la Semcoda de prendre la température de sa qualité de service. « *Ce n'est pas une obligation réglementaire, mais presque tous les bailleurs le font* », explique Nadia Diaf, directrice de la gestion immobilière. « **Cette enquête montre comment les locataires se sentent dans leur logement, comment nous sommes perçus, et si les efforts des équipes vont dans le bon sens. Ce retour est important et alimente notre réflexion.** »

La dernière enquête, réalisée en 2017, avait conduit à des actions comme des enquêtes sur la qualité des interventions des prestataires. Retardée par la crise sanitaire, la nouvelle édition s'est tenue dans un contexte différent, marqué par des transformations sociétales, mais aussi dans le comportement des habitants et au sein même de la Semcoda. « **Les besoins des locataires ont changé. Nous devons nous saisir des résultats pour mener à bien des projets initiés par la direction, en lien avec les agences.** » L'enquête est

d'autant plus précieuse que chaque chiffre peut être analysé à l'échelle d'un bâtiment.

ENQUÊTE, MODE D'EMPLOI

Conduite par Aviso, l'enquête a été réalisée fin 2022 auprès des **3 001 locataires. Ils ont été choisis selon des quotas** respectant la diversité des neuf agences de la Semcoda, mais aussi du type d'habitat (collectif ou individuel), de la localisation (quartier prioritaire ou non), de l'ancienneté et de l'âge de locataire. L'échantillon a également pris en compte la taille du logement, de la résidence ou la composition familiale. Il comprenait des locataires de Réséda, les résidences intergénérationnelles du bailleur et ceux gérés par un syndic'. Grâce à une conséquente campagne d'information en amont, les enquêteurs ont reçu un accueil favorable, avec **un taux de participation de 67 %**. « *Il est important d'écouter l'expression des locataires. Ils apprécient que la Semcoda aille vers eux* », confie Nadia Diaf. Les résultats leur seront d'ailleurs communiqués par différents canaux dans les prochaines semaines. ■

ANALYSE DES RÉSULTATS

Des priorités identifiées

Si l'enquête montre un léger recul de la satisfaction des locataires depuis 2017, elle est surtout une chance d'identifier les forces et les points à travailler du bailleur.

À la présentation des résultats, le premier chiffre qui a frappé la direction était celui de la satisfaction générale, passée en 5 ans de 82,4 % à 78,6 %. « *Quand on l'a vu, on a eu un temps d'arrêt, puis on a relativisé. Le contexte est bien différent de celui de 2017* », confesse Philippe Marmont, chargé de mission.

Dans le détail, ce chiffre masque une **disparité entre agences** (plus de 80 % de satisfaction pour les agences à tendance rurale ou semi-rurale contre 62 % là où les logements QPV sont majoritaires), mais aussi l'ancienneté du locataire (les plus jeunes ou ceux arrivés récemment sont les plus satisfaits). De plus, la satisfaction augmente à mesure que la taille du logement et de la résidence baisse.

POINTS DE VIGILANCE
Résultat positif, le **taux de satisfaction quant au logement (85,8 %) n'a presque pas bougé depuis 2017**. Celui de la vie dans le quartier a même progressé de 3,5 points. Un examen approfondi conduit à une vigilance sur la vétusté de certains équipements sanitaires, des fenêtres et de la robinetterie. De suite, des actions et un suivi renforcé des prestataires ont été décidés. Ils serviront aussi à remédier à la baisse de la satisfaction concernant la qualité et la rapidité des interventions techniques. Toutefois, des facteurs exogènes comme les problèmes de recrutement ou d'approvisionnement

participent à ce résultat.

Les locataires ont également exprimé leur préoccupation quant à la propreté des parties communes qu'ils expliquent par la qualité ou la fréquence du nettoyage ainsi que par le comportement des habitants. Là encore, un travail a été immédiatement engagé avec les employés d'immeuble et les entreprises de nettoyage sur les fréquences de passage. Enfin, un point de vigilance a été relevé sur l'accès au logement, illustrant le désir de se sentir en sécurité chez soi.

INFORMER ET COMMUNIQUER

Acteur de proximité, la Semcoda s'est intéressée aux relations avec ses locataires. Leurs demandes, qui concernent à près de 85 % des aspects techniques, se font majoritairement par téléphone malgré une hausse du numérique conjointe au recul des contacts en agence. Point négatif, seuls deux tiers des locataires estiment avoir reçu une réponse, parfois après des relances. « *Nos résultats sont en baisse sur la relation avec le locataire. Nous devons nous améliorer dans le suivi de la réclamation* », affirme Nadia Diaf. L'information et la communication avec le locataire seront renforcées dans le sillage du projet d'entreprise de la Semcoda, qui dédie un axe à la relation au locataire pour la fluidifier et favoriser l'écoute. **Le bailleur mise notamment sur EVA, sa jeune agence virtuelle**, malheureusement encore peu identifiée, mais appréciée de ses utilisateurs. ■

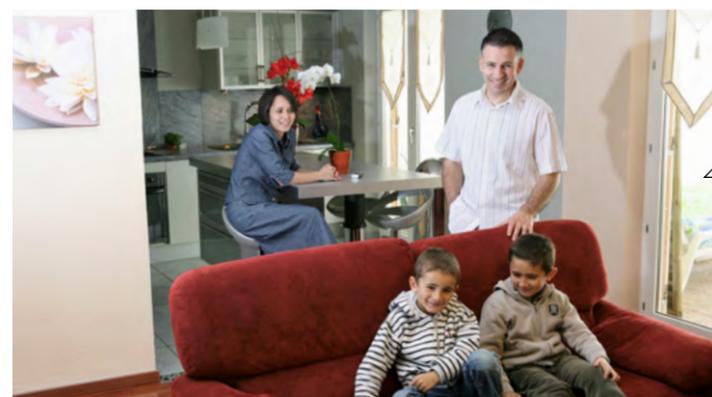
Pas de temps à perdre !

Dès la connaissance des résultats fin février, le service de la gestion immobilière s'est mis en ordre de bataille. En mars, le trio à la tête de chaque agence (responsable d'agence, commercial et technique) a été reçu à la direction pour revenir sur l'enquête. « **En un mois, tout le monde a eu les informations, les points forts et faibles de chaque agence** », se souvient Philippe Marmont. Chacune a organisé des réunions pour transmettre les conclusions et explications à chaque salarié. « *Ils sont en train de travailler sur un plan d'action au-delà des aspects généraux.* »

Désormais, les neuf chefs d'agence disposent d'une feuille de route avec leurs priorités en plus des chantiers transversaux comme le suivi des réclamations. « *Ils se regroupent entre eux autour de thématiques identiques pour échanger les bonnes pratiques. Tous les deux mois, nous nous réunissons pour voir comment les collaborateurs perçoivent l'enquête et quelles actions sont mises en place* », résume Nadia Diaf. En parallèle, le service maintenance s'est intéressé de près au suivi des prestataires, pour savoir notamment s'il fallait faire évoluer leur évaluation.



Nadia Diaf, directrice de la gestion immobilière



83 % des locataires s'estiment contents de vivre dans leur quartier.

AinterMédiation

Unir et informer

Familiale, judiciaire, d'entreprise, commerciale, sociale... Le champ de la médiation est vaste. Visant à faciliter la relation entre deux parties, les accompagner vers une prise de décision commune d'une solution au conflit, prévenir les conflits, elle est ouverte à tous mais reste méconnue, rappellent Victoria Tonev et Elisabeth Dubois.

Médiatrices, elles ont fondé l'association AinterMédiation. Objectif : faire connaître la médiation relationnelle auprès du grand public et être lieu ressources pour les médiateurs, mutualiser les compétences pour proposer des conférences, ateliers, formations... Un annuaire des professionnels de l'Ain, par territoires et spécialités, est en cours de création. Une conférence sur la communication dans le couple, en février dernier, a attiré l'attention du public. Entre autres projets : une rencontre entre professionnels de l'accompagnement de la personne. ■

Tél. 06 95 67 95 93
aintermediation@gmail.com
<http://ain-mediation.e-monsite.com>



Victoria Tonev

Elisabeth Dubois

Jeunes migrants

Un flux croissant

Dans l'Ain comme en France, le nombre d'arrivées des MNA* est croissant : 118 en 2020, 210 en 2022, 88 de janvier à avril 2023 (soit une projection de 264 sur l'année). Leur prise en charge s'allonge, en raison d'arrivées de mineurs de plus en plus jeunes (à partir de 13 ans depuis 2022) et de la hausse de jeunes majeurs faisant valoir leur droit à l'accompagnement à l'autonomie. Face à la forte saturation des dispositifs**, Alfa3a s'est engagé à augmenter et diversifier les places d'accueil**, notamment avec l'ouverture de deux nouveaux sites et

l'accueil des filles aux Trois Saules. Porté par Tremplin, un dispositif est dédié aux jeunes majeurs (jusqu'à 21 ans) en contrat d'apprentissage et ayant un récépissé de titre de séjour, facilitant l'accès à l'autonomie dans le logement, la formation, l'emploi, le suivi administratif, la santé. ■

* Mineurs non accompagnés
 ** La convention avec le Département pour 2020-2022 fixait le nombre de jeunes accueillis et accompagnés par l'ADSEA 01 à 176, par Alfa3a à 50. En 2023, suite à des solutions d'urgence, le Département a mis à disposition le Chalet des Loges le temps de construire une solution plus pérenne.



Le Département confie l'accueil et l'accompagnement des MNA à deux structures.

© Alfa3a (Gilles Piel)

À la une de...



Messagerie sécurisée

Après l'inscription des professionnels au RPPS+ (répertoire partagé des professionnels de santé et médico-social), Ain Domicile Services déploie une messagerie sécurisée avec l'accompagnement du GCS SARA. Objectifs : fluidifier la transmission des informations, sécuriser les échanges et les partages de données de santé.

Équipes ETOILE

Les réunions de secteur en équipe autonome se poursuivent. Au programme : une meilleure planification répondant aux besoins bénéficiaires, un équilibre vie professionnelle / vie personnelle, des ateliers sur la communication pour améliorer l'écoute des bénéficiaires, des aidants, des équipes.



Réunion de secteur sur la communication.

Enquêtes de satisfaction

Leur traitement s'achève en juin, avec une très forte participation des bénéficiaires et des résultats très encourageants : **92,4 % recommandent l'association.**

Actions de prévention

Un nouveau cycle pour les personnes âgées et/ou dépendantes débutera dans l'été, ainsi qu'un cycle auprès des salariés (informations sur les droits, les outils à disposition, les techniques ressources...) via les « Jeudis de la prévention » et un accompagnement de proximité.



Entre autres thèmes des ateliers de prévention : la médiation animale.



FOYERS ROCHE FLEURIE

Chiffres clés

- 138 places pour des adultes handicapés psychiques
 - 53 places en foyer d'accueil médicalisé
 - 85 places en foyer de vie
- 19 résidents (sur 138) pour la fresque participative
- 117 équivalents temps plein

Les Foyers de Roche Fleurie
 Le Touvet
 01300 Prémeyzel

 04 79 81 67 00
orsacroche fleurie@orange.fr

www.orsac.fr

LOGER TOUS LES RÉSIDENTS DE MANIÈRE ÉQUITABLE

La métamorphose de Roche Fleurie accomplie

Les Foyers de Roche Fleurie à Prémeyzel ont achevé leur lente mutation. L'occasion d'inaugurer enfin, le 31 mai, plus de dix ans de travaux et une fresque participative que les résidents ont créée sur la façade de la cafétéria.

PAR BÉNÉDICTE LIMON

Dans la perspective d'améliorer les conditions d'accueil des 138 résidents en situation de handicap psychique accueillis au sein de la structure, une rénovation de tous les lieux de vie a débuté en 2009. Elle s'est poursuivie en 2012 par la construction de deux nouveaux bâtiments et s'est finalisée en 2022 par l'extension de l'un d'entre eux.

Le coût total de la réhabilitation du foyer de vie et du foyer d'accueil médicalisé (hors extension) s'est élevé à 7,28 millions d'euros. Ce projet a pu être réalisé grâce à la validation conjointe du département de l'Ain, de l'ARS et de l'ORSAC.

Les résidents, orientés par la MDPH, sont originaires de départements très divers de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou de départements frontaliers comme la Saône-et-Loire. L'environnement du site en pleine nature est propice à l'apaisement, tout en favorisant le travail d'inclusion des équipes éducatives grâce à la proximité avec de petites et moyennes villes. À travers de nombreux partenariats avec les établissements et services de secteur, et son dispositif très spécifique « hors les murs » à Belley,

l'établissement veille à impulser une dynamique de parcours auprès des personnes accueillies.

FÊTER TOUS ENSEMBLE

La fin de ces travaux, c'est aussi et surtout l'occasion pour les résidents et les professionnels de fêter tous ensemble la réalisation d'une fresque participative « L'île aux papillons » sur la façade de la cafétéria. Une grande fierté pour les volontaires de l'atelier art-thérapie comme Mickaël, Kim ou Julien qui ont choisi le thème, les motifs, les couleurs et découvert la culture urbaine à cette occasion. « J'ai bien aimé travailler la peinture sur le mur et réussir à ne pas dépasser les contours des dessins » se souvient Nezha. Pour Sabri, un des encadrants, c'est aussi une expérience à renouveler. « On était tous dans le même bain sous la direction des deux artistes graffeurs. C'était un vrai partage et il n'y avait plus de frontières entre les résidents et les éducateurs. »

Ce projet, encadré par deux artistes graffeurs Katia Morgand et Antoine Barsé, s'inscrit dans le cadre du dispositif « Culture et inclusion » et a bénéficié d'une subvention du Département de l'Ain. ■

Un vrai partage



Les résidents sont devenus acteurs de leur environnement en créant cette fresque qui décore la façade de leur cafétéria dont ils ont choisi le nom « L'île aux papillons ».



AIN⁰¹
le Département



Un constat difficile

- 15 % des Aindinois sans médecin traitant
- 6,4 généralistes pour 10 000 habitants (8,7 au niveau national)

Des mesures fortes

- Ouverture d'une première année santé à Bourg en 2022
- 25 places de plus en 2023
- 5 médecins salariés déjà recrutés (10 sont prévus)
- 6 cabines de téléconsultation
- De 200 à 600 euros par mois d'aide financière aux internes.

Département de l'Ain
13 avenue de la Victoire
BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

Tél. 3001
Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h
www.ain.fr

“
On a
envie que
ça bouge

© CD01

LE DÉPARTEMENT ACCÉLÈRE EN FAVEUR DE LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

Fin 2022, une journée d'accueil a été organisée pour les internes en médecine à la cuivrerie de Cerdon.



Aux grands maux, les grands remèdes

La démographie médicale, enjeu majeur pour les Aindinois, a été érigée comme l'une des priorités du mandat. Avec une équipe dédiée et renforcée, le Département est décidé à aller plus loin, plus vite pour proposer une palette de solutions adaptées.

PAR **CHRISTOPHE MILAZZO**

Le Département a déjà engagé des actions en faveur de la démographie médicale comme la mise en place de **6 cabines de téléconsultation** ou l'ouverture d'une **première année de licence** à Bourg. Il poursuit sa politique de recrutement de médecins salariés par son centre de santé départemental et exerçant dans des maisons de santé existantes du territoire. Les projets de ces praticiens sont construits collectivement et profitent de l'opportunité offerte par le Département de se diriger vers des champs complémentaires tels que la PMI, le social...

UNE ÉQUIPE ÉTOFFÉE

Le renforcement récent de l'équipe sur la démographie médicale a permis d'accélérer le rythme des actions. Parmi **ces professionnels expérimentés aux profils variés**, le Dr Lucas Reynaud, urgentiste libéral, apporte son expertise médicale. Vincent Marion est chargé de mission s'occupant de la partie projet. Céline Didier, infirmière pendant 29 ans, œuvre plus précisément sur le versant de l'attractivité. L'équipe est complétée

par Émeline Boyer. « *On est une équipe jeune, qui s'entend bien, se complète et qui a envie que ça bouge !* », résume Vincent Marion.

TRANSVERSALITÉ

Leur première tâche a été de **dresser un état des lieux de la situation et des initiatives**. « *Je vais à la rencontre des personnes qui peuvent être en difficulté pour connaître les besoins du terrain* », souligne Céline Didier. Le travail en lien avec les professionnels de santé, experts de leur métier et meilleurs interlocuteurs pour des soignants, est indispensable. « *Il y a une grande transversalité avec les mairies, les collectivités, les praticiens. Il faut créer du lien et faire comprendre qu'on est là pour être sur le terrain, dans l'échange.* » En quelques mois, ils perçoivent **une nette envie des professionnels de s'engager sur ces chantiers**, dans un département historiquement moteur sur les nouvelles structures et modes d'exercice. « *Nous apportons des propositions en invitant tous les territoires, en expliquant, mais nous ne sommes pas là pour une idée venue du Département* », insiste Vincent Marion. ■

SUR LE TERRAIN

Mission attractivité !

Le Département mise sur son attractivité pour attirer durablement les jeunes médecins.

Être bien accueilli, c'est déjà avoir un toit. Partant de ce constat, le Département a conçu il y a deux ans un **guide de l'hébergement** pour les étudiants en stage. Pour leur donner **envie de découvrir et de s'attacher au territoire**, un pass activité a été créé, regroupant des idées, des places à tarifs préférentiels pour de hauts lieux culturels ou patrimoniaux aindinois. La prochaine étape sera un site dédié aux professionnels de santé rassemblant des informations et contacts.

SUR-MESURE

Pour accompagner les jeunes qui ne sont pas encore installés, un accueil en amont et un bilan de stages leur sont proposés. L'équipe « démographie médicale » est aussi présente pour porter les

couleurs du département et le rendre visible lors des forums d'installation, de santé, journées d'accueil... « *On est heureux de montrer nos nombreux atouts, que ça se passe bien dans l'Ain, qu'une coordination existe entre les professionnels de santé* », précise Vincent Marion. L'équipe accompagne les futurs médecins en élaborant **des projets très personnalisés**. Céline Didier facilite le contact avec les institutions, les acteurs locaux pour que l'installation dans l'Ain corresponde au projet de vie du médecin. À ce titre, elle tisse un réseau afin d'orienter vers les bons interlocuteurs pour la recherche d'emploi des conjoints. « *On agit comme facilitateurs. On est en lien avec tout le monde et on est capables de donner un nom pour répondre à leurs questions* », résume Vincent Marion. ■



Cette carte recensant la situation dans le département a été la première réalisation de Céline Didier et Vincent Marion. Ils continuent à surveiller les départs de praticiens ou les postes vacants.

Projets d'avenir

LA TÉLÉCONSULTATION : CHAPITRE 2

Elle reste un axe essentiel. Un travail de proximité se poursuit pour développer l'utilisation des cabines et s'inscrire dans les territoires. **En 2023, le Département déploiera des mallettes de téléconsultation**, solution plus légère s'appuyant sur un binôme infirmier/médecin. Le premier se déplacera au domicile du malade et relèvera les constantes tandis que le second s'occupera de la consultation. Cette méthode destinée aux patients moins mobiles apportera un gain de temps pour les praticiens sur certaines prises en charge.

UNE VITRINE POUR LE DÉPARTEMENT

La maison départementale de santé poursuit son chemin. La philosophie de ce projet d'ampleur est de créer **un lieu de vie, de rencontre et de convivialité pour tous les professionnels de santé** sur Bourg-en-Bresse comprenant une partie logement pour les internes et les professionnels en remplacement. Les réflexions continuent avec l'hôpital et les acteurs de la formation et aboutiront rapidement au choix d'un site de construction. « *Ce ne sera pas une maison de santé pluridisciplinaire, mais un lieu de rencontre qui répond aux demandes de pluridisciplinarité dans la pratique médicale et une vision à 360° du patient.* » ■



3 QUESTIONS À

Lucas Reynaud

MÉDECIN URGENTISTE LIBÉRAL
ET PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES JEUNES MÉDECINS
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Comment avez-vous commencé à travailler avec le Département ?

Je suis arrivé il y a un peu plus d'un an. Je les avais contactés sur les réseaux sociaux en voyant leur communication. Pour moi, le salariat des médecins ne rend pas forcément service à la population et la téléconsultation peut être utile, mais ne remplacer jamais un généraliste traitant. Je les ai rencontrés et ils m'ont proposé de travailler ensemble. Médecin urgentiste à temps plein, je me suis investi à hauteur de 20 heures par semaine pour apporter un éclairage médical et porter la parole des jeunes médecins.

Qu'attendent-ils ?

Ils veulent du multisite, du multiactivité, de la souplesse et recherchent une qualité de vie.

Quel a été votre rôle ?

Il y a eu au début un gros travail de présentation auprès des institutions (ARS, CPAM, Ordre des médecins...). Tout le monde agit, mais l'idée est d'aller dans le même sens. Mon rôle est aussi de discuter avec les médecins sur les aspects pratiques. Beaucoup finissent leurs études et veulent savoir ce que propose l'Ain. Il faut accompagner, répondre aux questions, rassurer, faire découvrir le département. Pour les internes, être considérés comme de futurs professionnels, c'est nouveau. Ailleurs, ils ont parfois l'impression que personne ne s'occupe d'eux. Nous avons ce vivier d'internes avec lesquels on communique. On a semé beaucoup de graines qu'on espère récolter à long terme ! On essaie de montrer que le territoire est attractif. Ce qui est important, c'est de ne pas laisser la population de l'Ain sans solution, de continuer à les accompagner.



CHIFFRES CLÉS

- 8 ESAT (Établissements et services d'aide par le travail)
- 5 EA (Entreprises adaptées)
- 800 travailleurs en situation de handicap
- 7 marques dans 6 secteurs :
 - Aindustrie : prestations industrielles
 - Les Biolattes : blanchisserie
 - Adapaysage : espaces verts
 - Qualigraphie : imprimerie
 - Croq'Ain et Maison des Pays de l'Ain : restauration
 - Maison Nette : Nettoyage

Adapei de l'Ain
20 avenue des Granges Bardes
Bourg-en-Bresse

04 74 23 47 11
siegesocial@adapei01.fr

LES ENTREPRISES SOCIALES ET INCLUSIVES DE L'ADAPEI



Corentin s'est lancé dans l'activité soudure cette année après une formation. Une vraie découverte qui l'enchanté.

Des acteurs économiques à part entière

Les ESAT et entreprises adaptées de l'Adapei de l'Ain profitent d'un vaste savoir-faire, tant dans l'accompagnement d'un public aux besoins variés que dans la technicité grandissante offerte à leurs clients.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

L'ESAT de Vernoux pourrait sembler isolé dans la Bresse, à deux pas de la Saône-et-Loire. Pourtant, il a développé une expertise pointue sur les activités électriques. « *Peu d'ESAT sont sur ces productions. C'est une niche avec un savoir-faire des ouvriers et du potentiel pour se développer* », témoigne Jean-Luc Pont, responsable d'atelier.

LE PLEIN D'ACTIVITÉS

Dans les ateliers, le vaste panel d'activités est précieux pour s'adapter aux profils des ouvriers et faciliter leur progression. Si certains se spécialisent sur une tâche demandant de la technicité, les équipes misent sur la formation. Les microconnecteurs pour l'automobile imposent de la précision, comme pour les kits de filerie qui ont évolué vers plus de valeur ajoutée et d'exigence de contrôle.

Beaucoup de travaux réclament de l'attention, de la minutie dans l'assemblage qui ont été facilitées dans la mesure du possible par l'acquisition de machines permettant un gain de temps, de confort et de rentabilité.

L'ESAT s'est aussi engagé sur une activité nouvelle et porteuse autour de l'assemblage et de la soudure de boutons-poussoirs.

UN INTÉRÊT POUR TOUS

« *Les entreprises préfèrent nous confier ces activités chronophages pour lesquels payer un technicien ne serait pas rentable* », explique Jean-Luc Pont. Ces décisions répondent aussi à une logique économique. Auparavant, elles étaient souvent délocalisées, mais les problèmes de transport avec l'Asie ou de qualité avec l'Europe de l'Est ont conduit à des relocalisations vers le milieu protégé en France.

Le client trouve un atout dans la technicité, la flexibilité et la proximité des ESAT. Pour ces derniers, ces changements sont l'occasion de revaloriser leurs tarifs. Ainsi, ces activités compensent celles offrant moins de valeur ajoutée, mais adaptées à un public plus en difficulté. « *Le champ d'application est important. Chacun s'y retrouve, selon ses compétences. Nous formons les personnes petit à petit pour assimiler les opérations et en apprendre d'autres* », conclut Jean-Luc Pont. ■

Une juste place dans le monde du travail

Il est loin le temps des CAT, lieux de travail occupationnels ! Les ESAT sont désormais des lieux de production, ancrés sur leurs territoires pour répondre aux attentes des entreprises et des travailleurs.

En vingt ans, l'image des ESAT s'est transformée sous l'impulsion des besoins économiques des territoires. « *Ici, ils portaient sur des assemblages plus complexes, une augmentation de la valeur ajoutée avec des sous-ensembles de plus en plus importants* », résume Laurence Marquet-Noël, directrice du pôle travail adapté d'Oyonnax et Valsérhône. Cette évolution est liée au changement du profil des ouvriers et des politiques publiques.

UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE

« *Beaucoup de sociétés comptent sur nous* », estime Tanguy Guéguen, directeur des entreprises sociales et inclusives de l'Adapei. « *Plus elles apprennent à travailler avec nous, plus on peut accompagner les travailleurs en situation de handicap à développer leurs compétences*. » Les ESAT et EA sont des partenaires, acteurs économiques et industriels du territoire, capables de se positionner aux côtés d'un client. Plusieurs d'entre eux sont certifiés ISO 9001, témoignant de leur inscription dans la démarche qualité. « *On a des savoir-faire. Il faut qu'on le fasse savoir* », insiste Laurence Marquet-Noël.

Forte de leur capacité d'innovation, de développement et d'accompagnement auprès d'ouvriers aux compétences reconnues, l'Adapei est en mesure de proposer des réponses aux difficultés de recrutement. En générant ces emplois, les ESAT

se positionnent dans le territoire et créent une valeur, une reconnaissance sociale. Cet ancrage est renforcé par l'adhésion aux réseaux professionnels qui apporte une garantie en termes de dynamique, de communication et d'image.

ADAPTABILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT

« *Il est normal de parler de ce que l'on fait, de se positionner sur les actions de territoire et d'entrer dans la même démarche que n'importe quelle entreprise en conservant ce qui fait notre force : savoir adapter le travail à tous* », ajoute Laurence Marquet-Noël. Pour accueillir des ouvriers aux profils très variés, les établissements proposent différents types de production ou décomposent un travail en plusieurs tâches réparties en autant de personnes selon leurs capacités. C'est ainsi que les ESAT d'Oyonnax et de Bellegarde sont fiers de leur relation avec Écoffier. Ce partenariat fort depuis plus de 20 ans permet une activité de conditionnement pour les ouvriers moins autonomes. De son côté, l'entreprise y trouve une solution pour conserver son activité d'assemblage en France. « *Nous travaillons de façon harmonisée pour que la prestation d'accompagnement soit justement répartie entre les établissements et que l'ensemble des personnes en situation de handicap aient leur place dans le monde du travail* », conclut Tanguy Guéguen. ■



Des tâches adaptées permettent à Séverine d'avoir toute sa place à l'ESAT de Nierme d'Oyonnax.



L'établissement innove et évolue en misant sur les matériaux recyclés.

Témoignage

Inclusion réussie !

Stratus Packaging et l'Adapei sont partenaires de longue date. L'entreprise spécialisée dans l'impression d'étiquettes industrielles envoyait ponctuellement des productions à contrôler en ESAT. Il y a deux ans, le partenariat se renforce à la faveur d'une rencontre et d'expériences positives d'inclusion.

« *Il est plus simple que des ouvriers viennent, car les machines, l'encadrement, les produits sont sur place* », relève Fabien Comte, directeur du site de Viriat. L'entreprise aux 8 usines, 460 collaborateurs et 89 millions d'euros de chiffres d'affaires revendique fièrement ses valeurs. C'est pourquoi elle s'est tournée vers les ESAT de Marboz et Treffort pour une tâche ponctuelle, habituellement assurée par des intérimaires. « *Pour nous, l'intégration est très importante. Il y avait un intérêt réciproque à cette rencontre entre nos salariés et les travailleurs en situation de handicap*. »

Après la signature d'une convention bordant le cadre, les ouvriers sont venus en immersion chez Stratus pour une activité de découpage et de conditionnement réclamant de la précision et de l'attention sur plusieurs phases, allant de quelques jours à plusieurs semaines. Tout s'est passé sans crainte. Le moniteur d'atelier, présent les premiers temps, s'est rapidement retiré à la faveur de la confiance et l'encadrement de Stratus. « *Il y a un côté bienveillant de nos équipes qui ont pris en charge ces personnes. Nous étions en totale confiance, la production est partie directement chez nos clients*. » Cette immersion complète, facilitant les interactions, a même été un tremplin pour certains, comme Marie, qui travaille désormais à mi-temps dans une collectivité.





En pratique

Un nouveau département

— Chaque conservatoire doit disposer de référents art et handicap formés pour accueillir et orienter les personnes en situation de handicap. Depuis septembre, celui de Bourg-en-Bresse a créé un département art et handicap qui a misé sur ces ateliers.

Une chance

— Ils trouvent leur origine dans les constats de professeurs souhaitant **apporter des solutions aux difficultés d'apprentissage** de certains jeunes, voulant **mieux accueillir** et proposer des activités adaptées aux personnes en situation de handicap. Les ateliers sont nés après **un an de réflexion** par un groupe de travail avec la direction. « Certains nous ont reproché l'usage du terme "handicap" qui mettrait dans des cases, mais sans ça, certains parents ne seraient pas venus », pense Camille Vocanson.

Et demain ?

— Les ateliers n'en sont qu'au début. **Ils seront reconduits chaque année et, si possible, ouverts à tous pour favoriser l'inclusion.** Ils seront aussi plus intégrés au travail des équipes du conservatoire à travers des projets, des rencontres et des restitutions

Le premier atelier s'achève avec un massage sonore, une expérience à vivre qui apporte du calme en fin de séance.



Ateliers art et handicap

Quand la musique est bonne

Quoi de mieux que la musique pour dépasser les différences ? À ce titre, le conservatoire de Grand Bourg agglomération organise depuis septembre des ateliers à destination de personnes en situation de handicap. Plongée dans une ambiance faite de découvertes, d'expérimentations et de créations.

ENQUÊTE & PHOTOS CHRISTOPHE MILAZZO

Chaque jeudi, la salle C5 devient le théâtre de formidables échanges autour de la musique. À 16 h, deux adolescentes d'ITEP* retrouvent Pierre-Alexandre, un élève du conservatoire qui participe aussi aux ateliers. Pendant une heure, ils seront guidés par Camille Vocanson, professeure de clarinette au conservatoire, et l'une des deux référentes art et handicap. À ses côtés, Philippe Puthet, musicien intervenant extérieur qui a travaillé plus de 20 ans avec Résonance Contemporaine, Aude Bourgeois, professeure d'éveil, de formation musicale, corniste et deuxième référente handicap ainsi qu'Amandine Hoarau, professeure de formation musicale. Ensemble, ils imaginent chaque atelier et accompagnent les participants. « **Nous avons plusieurs**

supports : percussions, expression corporelle, improvisation avec des objets... On réfléchit à ce que l'on veut proposer, mais ça varie au fil de la séance. L'attention, la concentration baissent », explique Camille Vocanson. La présence d'un éducateur de l'établissement d'origine, aussi musicien, est un atout incontournable.

En trois temps

L'atelier démarre par de l'expression corporelle. Chacun se laisse aller à la créativité avec l'exercice des statues en prenant la pose puis avec les dominos où le groupe reproduit le geste d'un des participants. Après un passage par les djembés, chacun choisit l'instrument qui lui plaît dans la valise aux merveilles de François Puthet pour une séquence d'improvisation. « **Le pari est de pratiquer ensemble, de rechercher, d'expérimenter, de construire.** »



Faire la statue ou jouer d'un instrument pour créer la bande-son : tout le monde participe à l'exercice en public qui pourrait servir d'entrée sur scène le 21 juin.



Chaque jeune va devenir à son tour chef d'orchestre et faire participer tout le groupe avec l'instrument qu'il a choisi.



Quand François Puthet vous fait signe, à vous de jouer !



Expert en percussions, Dimitri a longuement travaillé sur son jeu.



Pierre-Alexandre montre son talent au cor.



La créativité s'exprime au gré des envies et expérimentations. Les professionnels s'assurent que chacun participe et progresse.

Après une heure de musique, huit adultes du foyer des Près de Brou de l'Adapei retrouvent deux autres participants à 17 h 30 pour le second atelier. Cette fois, les djembés sont d'emblée de sortie. Chacun a hâte de jouer, surtout Dimitri qui a déjà suivi des cours de batterie. Comme lui, Morgane ou Lucas, certains sont déjà musiciens. « **J'ai joué avec les Percussions de Treffort et je voulais refaire un peu de musique. C'est plutôt cool. Il y a une bonne ambiance, on découvre plein d'instruments** », témoigne Lucas. Plus néophyte, Christine n'en est pas moins enchantée. « **J'aime tout : le djembé, le piano et chanter !** »

Ouverts à tous sans condition de niveaux, les ateliers proposent quelque chose pour tout le monde. « **Nous voulons faire de la musique avec ce collectif, se nourrir, s'aider les uns les autres, que chacun ait sa place** », ajoute François Puthet. Ici, la question du type de handicap, du diagnostic ne se pose pas. La priorité, c'est la musique.

S'ouvrir au public

Alors que les premières chaleurs se font sentir, le groupe rejoint le hall du conservatoire pour une séquence d'expression corporelle sous le regard admiratif d'enfants ayant arrêté leur cours pour l'occasion. **Cette confrontation au public sert de préparation pour la représentation que le groupe pourrait donner à la fête de la musique.** Des morceaux ont déjà été préparés en ce sens et un travail réalisé quelques semaines plus tôt sur le traitement du son pourrait être valorisé. Chaque participant avait enregistré un son avec un instrument, un objet ou sa voix avant de le déformer avec une pédale d'effet. Le résultat a été fièrement découvert lors du deuxième atelier qui s'est terminé par un exercice vocal collectif pour compléter la création. Si certains ont hâte et se sentent prêts, d'autres sont plus inquiets, mais une chose est sûre : tous sont ravis d'être là. Vivement jeudi prochain ! ■

* Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique



NUMÉRIQUE

Chiffres clés

- 23 ESMS* concernés d'ici décembre 2024
- Associations « pilotes » : 11 SAAD** - déploiement entre le 01/01/2022 et le 31/12/2023
- Associations Vague 1 : 10 SAAD et 2 SSIAD*** - déploiement en 2024
- Entre 100 et 1 100 lignes de main courante créées par mois depuis janvier 2022
- Entre 5 et 20 évaluations réalisées sur tablette par mois depuis décembre 2022
- Entre 20 et 130 alertes Vigilance par mois depuis février 2023

*ESMS : établissement et service médico-social
 **SAAD : service d'aide et d'accompagnement à domicile
 ***SSIAD : service de soins infirmiers à domicile

Fédération ADMR de l'Ain
 801, rue de la Source
 01440 Viriat

Tél. 04 74 23 21 35
info.fede01@admr.org
www.fede01@admr.org

“
 C'est plus pratique

DOSSIER USAGER INFORMATISÉ : PROGRAMME ESMS NUMÉRIQUE

Les évaluations au domicile sont saisies directement sur tablette depuis quelques semaines. Les données sont ensuite accessibles sur ordinateur.



L'ADMR fait sa révolution numérique

Depuis 2022, la Fédération de l'Ain est pilote au niveau national pour développer toute une palette d'outils numériques au service des bénéficiaires de l'ADMR et des professionnels qui les accompagnent. Une véritable révolution qui s'inscrit dans le cadre du plan national Ma santé 2022 et du passage au numérique de tous les établissements et services médico-sociaux.

PAR BÉNÉDICTE LIMON

D'ici 2025, tous les établissements sociaux et médico-sociaux devront avoir mis en place le Dossier usager informatisé (DUI) respectueux des règles de la loi Sécurité relative à la numérisation des outils, pour fluidifier et sécuriser les échanges de données entre les professionnels de santé. L'Union nationale ADMR a répondu à l'appel à projets du gouvernement pour le projet Ma santé 2022 pour coordonner les acteurs de la santé grâce au numérique. Trois fédérations ont été retenues pour l'expérimentation lancée en janvier 2022 : celles de l'Ain, du Jura et du Morbihan. « Nous avons été choisis car nous avons un bon système d'information et nous avons déjà développé une main courante numérique pendant la Covid », explique Cécile Josserand, responsable système d'information pour la fédération ADMR de l'Ain et pilote du projet. La mise en place d'un DUI propre au réseau ADMR contribuera aussi au respect des cahiers des charges et exigences réglementaires de plus en plus importantes.

Ce passage au numérique représente un budget de 183 250 € au total, financé par l'Agence régionale de santé et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

EXPÉRIMENTATION

Onze associations (sur vingt-trois au total) ont été sélectionnées pour une première vague d'expérimentation. Elles découvrent progressivement depuis janvier 2022 les nouveaux outils et logiciels, destinés aux services aux services des marques Soins et services aux seniors et Accompagnement du handicap, pour l'instant. L'objectif est de tester tous ces nouveaux logiciels métiers avant de les étendre en 2024 à l'ensemble du réseau. « C'est bien plus pratique et facile pour nous organiser sur le terrain, prévenir les clients si besoin, pour suivre notre planning en temps réel » constate déjà Isabelle Chavant, auxiliaire de vie sociale depuis plus de vingt ans à l'ADMR. Intervenante pour l'ADMR des Deux Vallées, l'une des onze associations « pilotes », elle a adopté rapidement le smartphone avec lequel elle badge et les logiciels métiers spécialisés. Elle ne reviendrait en arrière pour rien au monde. ■

PERSONNES FRAGILISÉES

L'application Vigilance pour prévenir

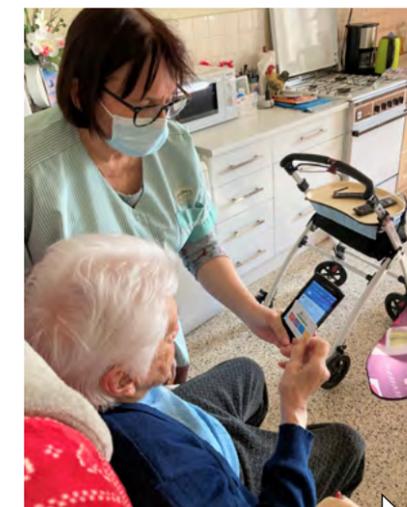
L'application Vigilance permet de repérer les fragilités chez les seniors encore autonomes pour lutter contre le risque de perte d'autonomie. L'objectif est de détecter au plus tôt une dégradation de l'état général de la personne afin d'éviter une hospitalisation brutale. Sur son smartphone, lors de chacune de ses interventions, l'aide à domicile déplace un curseur de 0 à 10 et indique par un smiley son appréciation sur l'état général du client. Vigilance active une alerte

auprès des responsables si deux critères minimum sont retenus. Cette alerte leur permettra d'ajuster au mieux les interventions selon les nouveaux besoins détectés et d'assurer le suivi. Les personnes concernées sont celles en GIR* 4, 5, et 6, celles qui sont isolées, qui ont des troubles cognitifs ou une maladie neurologique ou qui n'ont pas d'aidant ou un aidant épuisé. ■

*GIR : groupe iso-ressources qui correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 le plus faible.

Nouveau : un espace client en ligne

D'ici cet été, les bénéficiaires pourront disposer d'un espace client en ligne destiné à leur faciliter la vie et dans lequel toutes les informations les concernant seront centralisées et disponibles 24 h sur 24. Ce nouvel outil leur permettra de visualiser les plannings, demander une modification d'emploi du temps, accéder aux factures, demander un devis, contacter l'association locale, etc. Les clients ont tous reçu un courrier de l'ADMR en novembre 2022 pour leur proposer gratuitement ce nouveau site web sécurisé. Leur seule obligation ? Avoir un courriel et être volontaire pour y adhérer. Ce nouvel outil sera aussi un précieux atout pour les familles qui pourront ainsi mieux suivre à distance le dossier de leur proche. 250 espaces clients seront déployés dans un premier temps. ■



L'aide à domicile badge avec son smartphone ses interventions.

Le DUI-ADMR, c'est quoi ?

Le DUI-ADMR rassemble dix logiciels, modules ou applications et une base de données référente (Vitalis). Il sera en lien avec le DSR (Dispositif spécifique régional) qui permet à tous les professionnels de santé habilités de communiquer.

Sont déjà mis en place : le module Main courante, le module Évaluation, le module Vigilance, les modules de gestion PhiliaDom (pour les SAAD) et PhiliaSanté (pour les SSIAD). L'application pour les usagers « Espace client » est en cours de déploiement. ■



3 QUESTIONS À

Laetitia Perrodin

CADRE DE SECTEUR - ADMR LES DEUX VALLÉES & CEYZÉRIAN

Quels sont les outils ou logiciels que vous utilisez déjà ?

Nous disposons d'une tablette et d'un logiciel pour saisir directement les éléments sur place, lors de nos entretiens pour l'évaluation à domicile. C'est assez intuitif et de nombreux menus déroulants facilitent la saisie. C'est vraiment un gain de temps précieux sur les démarches administratives, qui permet de nous concentrer sur l'essentiel. La main courante pour tracer toutes les demandes, coups de téléphone etc. est aussi informatisée. Les démarches administratives papier et les tableaux Excel chronophages sont réduits. C'est un soulagement.

Comment est perçu ce changement par vos équipes ?

Les intervenants à domicile apprécient le côté pratique et assez fluide des outils, surtout pour leur planning qu'ils peuvent consulter en temps réel. Lors d'une intervention, tout est calculé automatiquement, y compris les kilomètres entre deux bénéficiaires grâce à la géolocalisation. C'est bien moins fastidieux pour eux.

Que pensez-vous de cette évolution ?

Le suivi des bénéficiaires est vraiment amélioré grâce à la centralisation des données et l'interopérabilité entre tous les logiciels, qui évitent de saisir plusieurs fois la même information. L'intervention est de meilleure qualité quand celui qui agit dispose facilement de toutes les informations nécessaires. Le logiciel Vigilance permet une remontée d'informations très efficace pour trouver des solutions en amont qui préserveront au maximum le bien-être de nos usagers.



En chiffres*

- 5 380 logements en gestion sur 30 communes
- 11 635 locataires
- 119 collaborateurs

* Chiffres au 31/12/22

Grand Bourg Habitat
16 avenue Maginot
01000 Bourg-en-Bresse

Tél. 04 74 21 20 20
www.grandbourghabitat.com

BOURG HABITAT DEVIENT GRAND BOURG HABITAT

Un nouveau nom qui en dit long

Présenté à l'ensemble des collaborateurs et partenaires lors des vœux 2023, le changement de nom et de logo est effectif depuis le 2 juin.

PAR ANNICK PUVILLAND

Avec plus de cinq mille logements sur trente communes, **Bourg Habitat a depuis longtemps dépassé les frontières de la cité burgienne et s'étend aujourd'hui sur toute l'agglomération.** Le changement d'identité s'inscrit donc en toute cohérence avec son rayon d'action : ne dites plus aujourd'hui Bourg Habitat mais Grand Bourg Habitat. « *L'objectif est de redynamiser l'image mais aussi de s'inscrire dans l'idée de rattachement à Grand Bourg Agglomération, installer notre présence sur le territoire* » souligne Géraldine Rigaudier, responsable communication.

SOBRIÉTÉ ET DYNAMIQUE PROGRESSIVE

En phase également avec la volonté de Grand Bourg Habitat d'accompagner la transition énergétique, la dynamique de changement s'inscrit dans une démarche de sobriété.

Réalisé par une imprimerie locale, le logo se veut simple et le plus épuré possible, tel celui de Grand Bourg Agglomération.

Qui dit nouveaux nom et logo dit aussi nouvelle charte graphique et nouvelle signalétique. **Le logo Grand Bourg Habitat remplacera l'ancien progressivement**, par étapes, sur la façade du siège, les immeubles du parc locatif, le parc de voitures... « *Nous comptons sur la CIS* cet été pour enlever toutes les adhésifs Bourg Habitat sur les bâtiments et mettre les nouvelles.* »

Le logo se déclinera aussi peu à peu sur l'ensemble des goodies et équipements utilitaires : gobelets réutilisables, tasses, gourdes, carnets, stylos, doudounes sans manches remises aux collaborateurs l'hiver dernier en lien avec les économies d'énergie dans les bureaux, blouses des agents d'entretien...

DYNAMIQUE DE COMMUNICATION

Présenté à l'ensemble du personnel et aux partenaires lors des vœux de début d'année, l'information sur le changement d'identité a été ensuite diffusée auprès de tous les locataires et l'est aussi auprès du grand public, avec notamment dès juin une campagne d'affichage sur les panneaux Decaux et à l'arrière des bus du réseau de transports en commun. ■

* Coopérative jeunesse de services



Sobre et épuré, le logo Grand Bourg Habitat se déclinera aussi sur les goodies et équipements utilitaires.

À LA UNE DES PROJETS 2023

Améliorer le cadre de vie des locataires

Lors des vœux de début d'année, un autre changement était annoncé : **le déménagement du siège et de l'agence de Bourg-en-Bresse au sein du Torterel, à l'horizon 2027-2028**, au cœur du Pont-des-Chèvres, quartier en pleine évolution et rénovation urbaine. Un changement renforçant la proximité avec les locataires, « *en cohérence avec notre mission de logement social* » rappelle Géraldine Rigaudier. Immeuble emblématique du quartier, le Torterel fera entièrement peau neuve. En phase avec la volonté de transition écologique de l'office, qui s'inscrit noir sur blanc à

sa feuille de route, l'accent sera mis sur la qualité environnementale. Le concours d'architectes sera lancé courant 2023.

D'ici là, dans le même quartier, un autre grand projet qui débute actuellement améliorera le confort et le cadre de vie de nombreux locataires : **la réhabilitation des 189 logements du Groupe 150.**

Plus généralement, optimiser le parc en rénovant le bâti, faciliter la vie quotidienne des locataires, leur apporter d'autres services, c'est bien l'orientation de l'ensemble des projets de Grand Bourg Habitat. ■

Le siège de Bourg Habitat s'installera au cœur du Pont-des-Chèvres, au sein de l'immeuble Le Torterel (à droite sur la photo) qui sera entièrement réhabilité.



À LA RENCONTRE DES LOCATAIRES

La Grande Conversation

Être au plus près des locataires, c'est aussi aller à leur rencontre, recueillir leurs avis, échanger sur leurs besoins et attentes afin de mieux y répondre, sur les services proposés par l'office... Chose faite avec la « Grande Conversation » menée du 6 au 9 juin. Administrateurs et salariés, tout le monde s'est mobilisé pour l'opération. Sur le terrain, ils ont rencontré les habitants, en pied d'immeubles et en porte-à-porte.

Une restitution des retours des locataires auprès des équipes est prévue le vendredi 23 juin. Une Grande Conversation qui devrait prendre un rythme biennal. Ne pas confondre avec l'enquête de satisfaction triennale. La prochaine débutera en septembre. L'envoi des questionnaires sera entièrement dématérialisé et complété par des sessions d'appels téléphoniques. ■



3 QUESTIONS À

Isabelle Maistre

PRÉSIDENTE DE GRAND BOURG HABITAT

Pourquoi ce changement de nom et de logo ?

Il permet une mise en adéquation avec notre organisme de rattachement : depuis 2017, l'office public de logement était rattaché non plus à la ville mais à l'agglomération. C'est une métamorphose douce. Historiquement, Bourg Habitat construisait uniquement sur la ville puis s'est développé sur l'aire urbaine. Aujourd'hui, il est le bras armé de l'agglomération dans sa politique de logement.

Quel développement pour Grand Bourg Habitat ?

Notre ambition est de rester dans l'agglomération, pas d'aller au-delà. Trois projets phares sont significatifs :

- au Pont-des-Chèvres, quartier en rénovation urbaine depuis quelques années, avec la réhabilitation de 705 logements au total, l'implantation en 2027-2028 du siège de Grand Bourg Habitat et de l'agence de Brou au Torterel, la construction par la Ville de la Maison du cirque qui amènera un nouveau public, pour une mixité d'usages ;
- aux Vennes, la réhabilitation de la place Jean-Jacques Rousseau, à la fois de l'habitat et de l'espace public, avec la Ville ;
- la réhabilitation de 96 logements de la résidence Alphonse Mas, qui sera lancée dans les prochains mois.

Et les projets hors Bourg-en-Bresse ?

Ce sont uniquement des projets de réhabilitation. C'est un choix politique très fort. Il y a aussi le projet d'habitat participatif à Saint-Just, qui avance.



SANTÉ MENTALE

La mesure de protection judiciaire

— Impose un certificat circonstancié établi par un médecin psychiatre expert

— Fait état de l'altération des facultés mentales et psychiques empêchant la personne de pourvoir à ses intérêts

— Est une mesure de protection des biens

À l'Udaf

— 18 mandataires judiciaires suivant chacun 60 personnes

Udaf de l'Ain
12 bis rue de la Liberté
BP 30160
01004 Bourg-en-Bresse Cédex
Tél. 04 74 32 11 40

PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS ET TROUBLES PSYCHIATRIQUES

Une équation insolvable ?

Face à l'ampleur des enjeux liés aux troubles psychiatriques chez les personnes en mesure de protection, les mandataires judiciaires tirent la sonnette d'alarme. Alors que tous les acteurs impliqués sont confrontés à des situations très complexes, ils tentent de sortir de l'ornière ensemble, sans se rejeter la faute.

PAR CHRISTOPHE MILAZZO

Delphine Sola, cheffe de service du pôle protection juridique des majeurs à l'Udaf de l'Ain, tient d'entrée de jeu à rappeler le cadre. « L'article 425 du Code civil prévoit que les mesures de protection concernent toute personne dans l'impossibilité de pourvoir seule à ses intérêts en raison d'une altération médicalement constatée de ses facultés mentales ou corporelles qui l'empêchent d'exprimer sa volonté. »

Si une part importante des majeurs protégés dont l'Udaf assure la gestion des mesures ont recours à des soins psychiatriques, leur suivi peut devenir très complexe, notamment dans la conduite des échanges avec les mandataires, lorsque les personnes sont en rupture de soins. « Certains peuvent se montrer très sollicitants, agressifs, voire violents », témoigne Delphine Sola.

« D'autres au contraire vont s'isoler et il sera difficile de maintenir le lien. »

« Les mandataires ont des personnes avec lesquelles ça se passe bien, qui auraient besoin d'un accompagnement plus poussé, mais n'ont pas de temps à leur accorder, car ils doivent se débattre avec les autres », relève Delphine Sola.

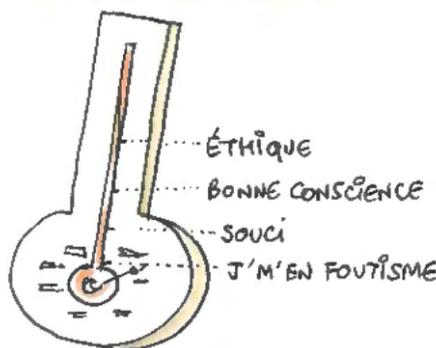


DES QUESTIONS EN SUSPENS

Confrontés aux enjeux de santé mentale, les professionnels de la protection juridique des majeurs doivent s'adapter aux situations en s'appuyant sur leurs repères, leur expérience et leur connaissance de l'offre de soin. L'hospitalisation sous contrainte est régulièrement imaginée et demandée par les familles, les aidants, les professionnels entourant la personne voire par le mandataire lui-même. « Une mesure d'hospitalisation ne peut être envisagée qu'à l'appui d'un certificat médical », insiste Delphine Sola. « La demande faite au mandataire n'apporte pas à elle seule une solution pour la personne protégée en demande ou rupture de soins. » D'autant plus que le manque de professionnels de santé complique la donne.

Pour Delphine Sola, un autre enjeu majeur réside dans l'anticipation des fins d'hospitalisation. « Nous constatons que la majorité d'entre elles s'arrêtent sans que la sortie ait été préparée de manière adaptée avec la personne protégée, le mandataire et les professionnels de santé. Elle se retrouve à sa sortie d'hospitalisation dans son environnement et sa situation initiale, ce qui est un contexte très défavorable. » ■

L'ÉCHELLE DES RESPONSABILITÉS...



Ces/11.

ÉCLAIRAGE

L'hospitalisation n'est pas une réponse universelle

« Cas complexes ». Le terme très présent dans le secteur sanitaire ou médico-social désigne ces patients aux pathologies lourdes, alternant entre la rue, la prison et l'hôpital psychiatrique.

Dominique Snider, directeur des soins du CPA, démarre par une note d'optimisme. « Sur une file active de 16 000 patients par an, nous devons en compter 5 ou 6 qui mobilisent beaucoup de temps et d'énergie. »

Si la tentation du citoyen ordinaire pouvait être de suggérer une hospitalisation d'office, la réalité est plus nuancée. Déjà, parce que l'hôpital est un lieu de soins et non de vie. Ensuite, certains patients n'adhèrent pas aux soins. D'autres ont vu leur situation se stabiliser grâce à des traitements, ce qui signifie que l'hospitalisation n'apporte plus rien. Des rendez-vous peuvent leur être proposés en CMP*, en hôpital de jour, avec l'équipe mobile... « Quand le patient est dehors, il doit adhérer à tout ça, sinon la situation se dégrade comme avec les exemples de patients échappant aux soins qui nous ont préoccupés avec l'Udaf. On ne peut pas le remettre dans le soin si le patient ne veut pas. L'hôpital psychiatrique n'a aucun pouvoir de coercition. »

Dominique Snider distingue aussi les patients psychotiques, pour lesquels un traitement et une hospitalisation peuvent être bénéfiques, des patients psychopathes qui ont développé des troubles du comportement liés à des vécus traumatiques. Or, même si l'hôpital psychiatrique n'est pas la solution adaptée pour eux, ils finissent souvent par s'y retrouver.

Pour de nombreux cas, la réponse est à formuler entre la protection des citoyens et le respect des droits de la personne. « On va dire que l'hospitalisation n'apporte plus rien, la police et la justice vont estimer que la personne relève de la psychiatrie. Les professionnels de l'Udaf se retrouvent au milieu », poursuit Dominique Snider. ■

* Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

« On est pris entre deux feux, entre faire un maximum d'ambulatoire et assurer une certaine sécurité publique », regrette Dominique Snider, directeur des soins du CPA.



« Tout seul, on ne peut rien »

Joëlle Vernet est claire. « Le mandataire n'est pas là pour tout faire. Il est un maillon indispensable, à condition de travailler ensemble. »

Pour elle, prendre en charge un patient psychiatrique, quel que soit son profil, implique de tisser un maillage autour de lui. « Tout seul, on ne peut rien, mais il faut avoir le temps, la volonté. » Sur des situations dégradées récentes, l'Udaf, désireuse de travailler sur ces problématiques avec tous les acteurs du territoire, a provoqué des réunions de concertation avec l'hôpital, la police, les organismes de protection des majeurs, la Ville et la Justice, qui malheureusement n'est

pas venue. Elles sont l'occasion de voir ce qui peut être fait et de comprendre les difficultés de l'autre. « Même si on n'est pas d'accord, il est important de discuter », estime Dominique Snider. « La clef est la communication pour mieux gérer les situations, sans avoir le phantasme de trouver la solution miracle. Pour certains, on restera sans solution. Mais ces rencontres changent la relation, évitent les conflits. » Elles peuvent mener la réflexion pour bâtir des programmes de prise en charge, un accompagnement coordonné, et notamment préparer la sortie ensemble. ■

Repères

Un peu d'histoire

Alors que la prise en charge des personnes avec des troubles psychiatriques était souvent assurée par des communautés religieuses, la loi de 1838 a imposé la création d'un asile pour aliénés dans chaque département, véritable ville dans la ville.

Dans les années 50-60, cette philosophie change avec l'arrivée de traitements médicamenteux et la volonté des médecins psychiatres de réduire l'enfermement. La circulaire du 15 mars 1960 impulse la sectorisation psychiatrique. Chaque département est découpé en secteurs avec une équipe dédiée pour déplacer les soins au plus proche des patients.

Cela aboutit progressivement à la création des CMP. « Le CPA compte 300 lits contre 1 500 à l'époque », précise Dominique Snider. « La logique a été inversée. Aujourd'hui, 85 % de nos patients ne viennent jamais à l'hôpital. »

Les soins sans consentement

Ils existent en psychiatrie depuis le 19^e siècle. Depuis la réforme de 2011 sur les modes d'hospitalisation en santé mentale, un contrôle des hospitalisations sans consentement est effectué par le juge des libertés et de la détention. Il s'assure du respect de la stricte réglementation, de l'établissement des deux certificats médicaux circonstanciés, et vérifie que l'absence d'hospitalisation aurait posé un danger pour le patient ou la société.

Depuis 2020, le juge suit aussi les mises en chambre d'isolement dans un contexte favorisant au maximum le non-enfermement.



PÉRISCOLAIRE

Chiffres clés

- 37 établissements dans l'Ain
- 9 364 enfants accueillis
- 15 % soit 1 400 enfants avaient trois ans et moins en 2022.
- 250 animateurs (sur 487 animateurs au total, tous départements confondus)
- 30 animateurs de 10 structures différentes formés le 4 avril

Alfa3a - Département animation
Emmanuel Petit,
directeur du département

14 rue Aguéant
01500 Ambérieu-en-Bugey

04 74 38 29 77
www.alfa3a.org

« C'est pour nous une vraie révolution du métier d'animateur », analysent Olivier Debost et Laura Sches, coordinateurs territoriaux.



LES MOINS DE 3 ANS DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LOISIRS



Les tout-petits doivent être sécurisés et sereins. Dans l'idéal, il y a un animateur pour six à huit enfants (ici à l'accueil de loisirs de Nantua).

Le périscolaire, pour les tout-petits aussi

Depuis 2019, la loi rendant obligatoire l'instruction des moins de 3 ans a provoqué un afflux des tout-petits dans les accueils de loisirs. En 2022, 1 400 enfants de cette tranche d'âge ont été pris en charge dans les 37 structures d'Alfa3a de l'Ain. Un nouveau défi pour l'association et ses équipes qui doivent s'adapter.

PAR **BÉNÉDICTE LIMON**

Après l'école maternelle, c'est parfois aussi le passage par le centre de loisirs périscolaire pour les tout-petits avant de rentrer à la maison.

Depuis la rentrée scolaire de 2019, l'instruction est en effet obligatoire à partir de 3 ans — contre 6 ans auparavant. Dès l'année des 3 ans de l'enfant, les parents doivent donc soit l'inscrire dans une école maternelle, soit opter pour l'école à la maison.

Conséquence ? Les accueils de loisirs périscolaires accueillent de plus en plus de très jeunes enfants. En 2022, sur les 9 364 enfants inscrits dans les 37 structures dans l'Ain, 15 % d'entre eux étaient ainsi âgés de moins de 3 ans. Ce boom démographique s'explique aussi en partie par la réforme du congé parental en 2014 selon Olivier Debost, coordinateur de territoire du service Animation d'Alfa3a. « Elle voulait encourager le retour à l'emploi des femmes tout en incitant les pères de famille à s'occuper aussi de leur jeune enfant en scindant le congé à deux fois 18 mois. Dans les faits, le père le demande rarement. Du coup, le congé pris par les familles ne va concerner que la mère, soit 18 mois seulement » résume-t-il. « On constate la présence de davantage de tout-petits en crèche et à l'école puis dans la foulée à

l'accueil de loisirs depuis quelques années » renchérit Laura Sches, coordinatrice petite enfance à Alfa3a.

REVOIR L'ORGANISATION

Ce nouveau public d'usagers amène à revoir entièrement l'organisation des accueils de loisirs qui souvent n'ont pas de locaux adaptés, contrairement aux crèches. Or les besoins d'encadrement, de sécurité affective, de sommeil, d'activité, d'autonomie sont extrêmement différents entre ces enfants et les plus grands. « Il faut libérer le sol pour installer des tapis, cloisonner le lieu qui est souvent une simple salle de classe, entre les différents temps d'activité et de repos, trouver des astuces pour disposer le mobilier », précise Laura Sches. Alfa3a a choisi de répondre à ces nouveaux besoins des familles en donnant des clés aux animateurs pour leur permettre d'adapter leurs postures et gestes selon l'âge des enfants. Une première formation en interne a déjà été délivrée le 4 avril dernier à Lent et Ambronay auprès de 30 animateurs de 10 structures différentes par les professionnels du secteur petite enfance de l'association. « C'est pour nous une vraie révolution du métier d'animateur, reconnaît Olivier Debost, car l'accueil de tous est notre priorité. On intègre aussi de plus en plus d'enfants en situation de handicap, ce qui nous amène à faire évoluer nos façons de travailler. » ■

TÉMOIGNAGES

« Nous avons dû ajuster notre posture »



Pour Jennifer Invernizzi, directrice de l'accueil de loisirs de Nantua, il a fallu simplifier certaines activités.

« C'est important de les laisser découvrir les choses à leur rythme dans un cadre sécurisant et ludique. »

« **A** l'accueil de loisirs de Nantua, ouvert les mercredis et vacances scolaires, nous accueillons depuis un certain temps les enfants de moins de 3 ans, car les écoles de la commune les acceptent dès 2 ans. Neuf enfants (soit la moitié des "petits") ont entre 2 et 3 ans. Nous avons dû nous remettre en question et réfléchir à une autre façon de travailler pour adapter nos propositions aux besoins des tout-petits. Lors de la formation (du 4 avril) par une intervenante spécialisée dans la petite enfance, nous avons ainsi appris à relativiser et à ne pas avoir des attentes précises sur les résultats des tout-petits lors d'une activité car ils sont dans l'expérimentation de la motricité, la découverte de l'autonomie. C'est important de les laisser appréhender les choses à leur rythme dans un cadre sécurisant et ludique. »

COMME UN PHARE

« Avant, à 15 h, après la sieste des plus jeunes, on proposait une activité commune à tous les enfants, grands et tout-petits. Mais on s'est rendu compte qu'on leur en demandait trop au lieu de les laisser se réveiller tranquillement. Depuis quelques semaines, on a donc aménagé l'emploi du temps pour qu'ils puissent choisir eux-mêmes leurs jeux librement. Nous ajustons notre posture d'animateur à ce moment-là pour être davantage juste comme un phare qui leur donne des repères. Pour cet été, nous réfléchissons à raccourcir certaines sorties à la journée car c'est trop long pour eux. Nous avons la chance de travailler déjà régulièrement avec l'équipe de la crèche Les Éterlous. C'est une synergie intéressante pour créer des passerelles entre professionnels, s'épauler et trouver des solutions rapidement. Les familles sont rassurées et le passage se fait en douceur pour certains enfants qui se retrouvent de nouveau ensemble en passant d'une structure à l'autre. » ■

« C'est épanouissant »

Pour Charlotte Deleu, l'accueil de loisirs de Nantua est un lieu très positif pour sa fille, 3 ans et 5 mois, inscrite depuis septembre dernier.

« Colombine a accès à davantage de jeux ici qu'à la maison et elle a plaisir à retrouver des copines », détaille cette maman qui habite aux Neyrolles. « L'accueil de loisirs est pratique quand on travaille. À cet âge, les enfants sont très demandeurs et il faut s'en occuper tout le temps. J'apprécie aussi beaucoup les sorties pédagogiques qui sont organisées et l'encadrement par du personnel qualifié est rassurant. » ■

« Colombine a accès à davantage de jeux ici qu'à la maison. »



3 QUESTIONS À

Béatrice Audras

DIRECTRICE DU PÔLE ENFANCE JEUNESSE D'ALFA3A

En quoi l'accueil des tout-petits est-il une priorité pour Alfa3a ?

De la petite enfance au grand âge, Alfa3a veut accompagner toutes les étapes de la vie, dans une continuité de parcours et d'accueil. Éveiller les tout-petits fait partie intégrante du projet associatif, de nos valeurs et missions prioritaires. Comme nos ACM*, nos EAJE** favorisent la conciliation des temps de vie, encouragent la parentalité et contribuent à l'éducation et l'inclusion de tous les enfants.

Comment est née la synergie entre les services animation et petite enfance ?

La volonté d'assurer une continuité éducative entre les structures petite enfance et enfance-jeunesse a conduit à les regrouper au sein du même pôle, autour d'un projet éducatif commun. Des actions passerelles, des formations communes et des complémentarités « métiers » se sont développées et se renforceront à l'avenir. Le décret petite enfance du 29 juillet 2022 comptant les titulaires d'un BPJEPS*** dans le personnel qualifié des crèches va dans ce sens.

Les professionnels de l'animation sont-ils bien préparés pour répondre aux nouveaux défis ?

Les animateurs ne sont pas des « pros » de la petite enfance. En effet, leur métier de base n'est pas d'accueillir les enfants de moins de 3 ans qui ont des besoins très spécifiques, exigent des soins, une attention et une prise en charge plus individualisées. Or, les choses ont évolué très vite depuis la scolarisation possible dès 2 ans. Aujourd'hui, grâce à notre réseau de professionnels de la petite enfance, Alfa3a peut mobiliser leur expertise en interne, auprès des animateurs d'ACM* afin d'étayer leurs pratiques professionnelles sur le terrain et les conseiller sur les conditions optimales d'accueil des « tout-petits ».

*ACM : accueil collectif de mineurs. **EAJE : établissement d'accueil du jeune enfant, structure autorisée à accueillir des enfants âgés de moins de 6 ans. ***BPJEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.



En bref

Semaine du soin

Dans le cadre de la Semaine des métiers du soin et de l'accompagnement organisée par Pôle emploi fin avril, le Département, avec les relais petite enfance de la Commune de Viriat et de Grand Bourg Agglomération, a participé à une demi-journée d'information (métiers, formations, job dating...) concernant les secteurs de la santé, des services à la personne, de l'action sociale et de la petite enfance. Le métier d'assistant maternel a été mis en valeur.

CLIC du Bugey Sud

Rattachés à une communauté de communes ou internalisés au sein des services du Département, huit CLIC* dans l'Ain informent et orientent les personnes de plus de 60 ans et leur entourage. Le premier comité de pilotage du CLIC du Bugey Sud, dernier-né, s'est tenu en mars 2023. Porté par le Département, il assure des permanences hebdomadaires à Virieu-le-Grand, Artemare, Culoz, et bihebdomadaires à Belley, sur rendez-vous.

* Centre local d'information et de coordination gérontologique

Tél. 06 89 57 27 50
maud.hernandez@ain.fr

Centres sociaux burgiens

À Bourg-en-Bresse, après le centre social Amédée Mercier, à la Croix-Blanche, et le centre socioculturel de la Grande Reyssouze, le centre social des Vennes passera en gestion municipale en septembre 2023. La Ville poursuit également son accompagnement auprès du centre social du Plateau et du centre social Terre en couleurs.

Contrôles anti-fraude au RSA

5,2 M€ d'économies réalisées et 3 M€ d'indus notifiés : c'est le bilan des actions menées en 2022 par le service du Département chargé de contrôler l'éligibilité aux droits des bénéficiaires du RSA et de lutter contre la fraude, pour un versement juste et rigoureux de l'allocation.

Depuis 2016, l'action a permis d'économiser au total 24 M€ et de notifier 10,8 M€ d'indus. Elle passe par des contrôles des pièces justificatives, du respect des obligations d'insertion, de la présence en France de l'allocataire...

Les amendes administratives départementales vont de 343 € pour un indu inférieur à 3 000 € à 2 400 € pour un indu jusqu'à 15 000 €.

En cas d'indu supérieur, une plainte est déposée. Le plan d'action se poursuit et s'intensifie en 2023.

Pôle Amédée Mercier Restructuration d'ampleur

Ville de Bourg-en-Bresse / Département : la collaboration est active déjà depuis plus de vingt ans au pôle Amédée Mercier. Le lieu réunit le centre social éponyme, géré par la Ville depuis un an, et l'un des deux CDS (centre départemental de la solidarité) burgiens, dont le secteur s'étend sur l'est de la ville et sur 29 communes proches. Au total, le pôle accueille plus de 700 personnes par mois.

Afin d'améliorer le cadre, le service aux usagers et les conditions de travail des équipes (7 salariés et plus de 200 bénévoles à l'association Cesame côté centre social, 23 ETP* au CDS), le pôle a été entièrement réaménagé au terme d'un an de travaux. Espaces reconfigurés, extension du CDS, ventilation été-

hiver, faux-plafonds acoustiques, posters zen absorbent de sons, luminaires changés... L'opération était d'ampleur. Coût : 490 000 € Département, 300 600 € Ville. Plus largement, la réflexion sur le désenclavement du quartier est engagée, toujours en collaboration. ■

* Équivalent temps plein



Les équipes réunies lors de l'inauguration du réaménagement.

Santé mentale CLSM Bugey Sud

Suite au constat post-période Covid, effectué notamment par les médecins libéraux, d'une souffrance psychique croissante parmi la population, un troisième CLSM (conseil local de santé mentale)* est en cours de développement dans l'Ain depuis janvier, présidé par la Ville de Belley et la Communauté de communes Bugey Sud. « Un diagnostic

local de santé mentale a été fait, afin d'identifier les ressources, les attentes des professionnels, les besoins et problématiques du territoire » explique Marina Peuvergne, médiatrice réseau au CPA qui coordonne les CLSM. La feuille de route stratégique devrait être prête avant fin 2023. ■

+ d'infos : cosm@orsac-cpa01.fr

* Le CLSM de Bourg-en-Bresse est né en 2007, celui d'Oyonnax-Bellignat en 2020. Les trois sont portés par le CPA et financés par l'ARS. Une coordination anime le réseau.



© Alfa3a

Réemploi : une économie sociale en plein essor



DOSSIER MATHILDE PALFROY
ANNICK PUVILLAND

L'achat d'occasion, auparavant restreint à un public modeste et à quelques chineurs passionnés, est devenu une pratique courante. Avec l'évolution globale des habitudes de consommation et l'implication de nombreux citoyens pour l'environnement, la demande de biens d'occasions augmente. Les activités de réemploi et de réutilisation se sont largement professionnalisées et étoffées ces dix dernières années. L'arrivée de nouveaux acteurs permet d'élargir et de diversifier les impacts économiques, sociaux et environnementaux de la récup'. Une montée en puissance salutaire pour la planète, mais qui questionne. Comment, en effet, aborder un marché de la décroissance en pleine croissance ?

Ce dossier propose, par un tour d'horizon des activités sociales et solidaires de la réutilisation et du réemploi dans le département, d'essayer de mieux cerner les mutations en cours et tout particulièrement l'enjeu croissant du choix citoyen.

Les acteurs du réemploi et de la réutilisation

Acheteurs, revendeurs, donateurs

Personnes morales et physiques en possession de biens ou qui souhaitent en acquérir (particuliers, entreprises, collectivités).

Structures intermédiaires

Entreprises (boutiques de dépôt-vente, brocanteurs, plateformes Internet de mise en relation) et acteurs de l'ESS (associations, fondations, coopératives, ressourceries) qui récupèrent et commercialisent des produits d'occasion.

Acteurs tiers

Associations et organismes qui contribuent ou interviennent dans le financement des activités de réemploi et de réutilisation (personnes morales de droit public, relais, associations locales et environnementales, éco-organismes).

De la nécessité au choix citoyen

Le réemploi, qui consiste à récupérer des objets destinés à être jetés pour leur offrir une deuxième vie, n'est plus seulement une obligation environnementale. La multiplicité de l'offre de seconde main amène à un nécessaire positionnement des citoyens.

Les associations caritatives traditionnelles comme le Secours populaire, la Croix-Rouge, Emmaüs et le Secours catholique récupèrent depuis bien longtemps des vêtements et d'autres articles pour en faire don ou pour les revendre à faible coût. L'arrivée de nouveaux acteurs n'est pas sans risque pour le rayonnement de ces structures engagées pour la défense des plus fragiles.

Leurs boutiques se partagent le terrain avec des entreprises privées, friperies et sites de vente en ligne, ainsi qu'avec les commerces des ressourceries. Ces structures récentes élargissent considérablement la portée du réemploi, en collectant directement en déchèterie, mais surtout développent un nouveau modèle mêlant des dimensions à la fois économiques, environnementales, sociales et solidaires. Elles disposent à ce titre de financements publics.

L'opportunité économique ne doit pas rester le seul attrait du réemploi. Communiquer est devenu essentiel pour que les citoyens consommateurs de biens d'occasion s'orientent vers un choix citoyen certes pratique et écologique, mais également réfléchi. Acheter un vêtement sur Vinted ou auprès d'une association caritative n'a pas le même impact. L'analyse des activités de réemploi montre qu'une collaboration peut se développer entre les acteurs solidaires dont le profit n'est pas la motivation première. Un équilibre se dessine doucement, avec un maillage pertinent de l'offre et davantage de concertation entre les acteurs pour œuvrer de concert et mutualiser les moyens. Les nouvelles initiatives anti-gaspi non marchandes issues des milieux associatifs ou la co-gestion de la recyclerie La Retap' par Tremplin et ses partenaires montrent que la coopération associative peut facilement suppléer la concurrence. ■

Associations caritatives Le réemploi solidaire

Les associations caritatives pratiquent le réemploi depuis des années pour financer leurs activités.



« Le problème, c'est que les gens ne font pas la différence entre ce qu'on fait et ce que font les autres. Ils ne savent pas ce qu'il y a derrière », soulignent les bénévoles du Secours populaire d'Ambérieu-en-Bugey.

« On n'est pas dans une activité commerciale », explique Leila Kechiche, responsable du comité du Secours populaire d'Ambérieu. « On ne vend pas, on donne un vêtement ou un objet, contre un autre don. Nos codes couleur qui indiquent un prix, c'est pour être équitable, en fonction de ce que les gens prennent. On demande une contribution un peu plus importante pour le neuf, par exemple. » Dix ans plus tôt, la boutique du Secours populaire était la seule à proposer des habits à bas coût dans le secteur. Avec l'arrivée de Frip'One, La Rénoverie et La petite robe responsable, sa fréquentation avait drastiquement baissé, entraînant une diminution importante des revenus de l'association qui

déplore également être moins sollicitée qu'auparavant pour... aider. Si l'on peut se réjouir que les associations parviennent à facilement équiper de nouveaux foyers (meubles, électroménager), le désarroi des bénévoles engagés est compréhensible. « Nous avons besoin de faire tourner notre boutique solidaire pour générer des fonds et accomplir nos actions. L'aide alimentaire, c'est un levier qui nous permet de voir les gens, et de cerner leurs besoins. On fait des tas d'autres choses : aides financières pour les vacances, aide sportive, financement de maintiens dans le logement, aide au remboursement de dettes de loyer ou de factures énergétiques impayées, aide aux devoirs, alphabétisation, etc. » ■

« Les activités de réemploi et de réutilisation se développent depuis le premier panorama de 2010 avec un impact croissant sur les quantités de produits réemployés ou réutilisés (environ 700 000 tonnes en 2014 vs 753 000 tonnes en 2017 pour les biens de consommation courante). »

Réemploi et réutilisation, Ademe, 2017

STRUCTURES ASSOCIATIVES INTERMÉDIAIRES DU RÉEMPLOI DANS L'AIN

Ressourceries et recycleries

- Trévoux - Recyclerie Dombes Val de Saône
- Arbent - Ressourcerie Groupe Solid'AIRE
- Ambérieu-en-Bugey - Recyclerie La Rénoverie
- Montluel - Recyclerie de la Côtière
- Belley - Recyclerie Valoriste Bugey Sud

Boutiques du Secours populaire

- Ambérieu-en-Bugey
- Bellegarde
- Bourg-en-Bresse
- Plateau d'Hauteville
- Belley

Boutiques Emmaüs

- Bourg-en-Bresse
- Servas

Tremplin

- Ceyzériat - La Retap'
- Péronnas - O fil du temps
- Bourg-en-Bresse - Frip'One
- Ambérieu-en-Bugey - Frip'One

Alfa3a

- Valsenhône - Recyclerie du Pays bellegardien
- Ornex - Ressourcerie du Pays de Gex
- Saint-Genis-Pouilly - La boutique solidaire

Vestiboutiques de la Croix-Rouge

- Plateau d'Hauteville
- Lagnieu
- Loyettes
- Valsenhône
- Bourg-en-Bresse
- Villars-les-Dombes
- Oyonnax
- Montrevel-en-Bresse
- Saint-Maurice-de-Beynost
- Prévessin-Moëns
- Versonnex
- Vonnas
- Crottet
- Jassans-Riottier
- Montmerle-sur-Saône
- Thoissey
- Pont-de-Vaux
- Replonges

Secours catholique

- Boutique solidaire de Châtillon-sur-Chalaronne

« Emmaüs a toujours eu une activité de réemploi. Le grand changement des dernières années, c'est de nous être professionnalisés et d'être devenus des experts en matière de recyclage », explique Lola Brocot, co-responsable de la boutique Emmaüs Servas. « Ce qui nous distingue, c'est notre projet social. Nous fonctionnons sans subvention publique, dans la continuité de la volonté de l'Abbé Pierre dont le projet était de se reconstruire en exerçant une activité digne. » Les compagnons d'Emmaüs vivent sur leur lieu de travail et disposent d'un statut spécifique de travailleur solidaire, sans contrat de travail si subordination. Grâce à son activité commerciale, la communauté peut vivre en autonomie financière.

Lola Brocot remarque une récente baisse de qualité des articles récupérés, mais sans grande conséquence. « Nous n'avons jamais été seuls sur le territoire et Emmaüs bénéficie de l'aura de notre fondateur, aussi on ne se sent pas trop impactés par la concurrence. D'autres facteurs facilitent nos actions, comme le fait de collecter de manière générale, sans spécialisation, et de nous déplacer pour récupérer des choses chez les gens. » La communauté a participé avec le Secours catholique à la création de Tremplin et de la recyclerie La Retap'. « Un compagnon vient travailler à la Retap' avec les autres salariés, en échange nous récupérons 10 % de tout ce qui est reçu. » Une boutique éphémère a été ouverte de janvier à juillet près d'un Intermarché, amenant de nombreux visiteurs, et l'ouverture d'une nouvelle boutique fixe à Vonnas est prévue en fin d'année. ■

« Acheter à Emmaüs, c'est nous permettre de continuer à aider et à défendre nos valeurs », rappelle une co-responsable de la boutique de Servas.



Environnement / économie sociale

Le boom des recycleries

Acteurs de l'économie de la réutilisation, mais également structures d'insertion professionnelle, les ressourceries sont soutenues et financées par les pouvoirs publics. Elles bénéficient de subventions locales pour leur mission environnementale, et nationales pour leur mission économique.

En développement constant depuis les années 2000, les ressourceries, également appelées recycleries, poursuivent un double objectif d'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur insertion professionnelle et de recyclage à l'échelon local. Leur réseau national, institué en 2006, regroupe plus de 200 structures engagées sur le « principe des 3R », soit « réduire, réemployer, recycler ». Par la collecte, le tri et la réparation, les « valoristes » (employés des ressourceries) ont pour mission de donner une seconde vie aux objets récupérés en les commercialisant dans des boutiques de seconde main, ou à défaut d'en optimiser le recyclage. Les articles sont vérifiés, nettoyés, testés et valorisés afin de pouvoir être proposés à un juste prix. Le rayonnement de ces associations comprend un aspect solidaire, en permettant aux citoyens les plus modestes de s'équiper à bas coût, ainsi qu'une dimension éducative, en incitant à adopter des comportements écocitoyens par le tri des déchets et l'achat de seconde main.

Une mission environnementale financée par les collectivités locales

L'activité des ressourceries aide à faire baisser le volume des dépôts d'encombrants non valorisables en déchetterie, et donc de déchets destinés à l'incinération ou à l'enfouissement. Actrices indirectes de la politique publique, elles sont subventionnées par les collectivités auxquelles incombe cette responsabilité environnementale de traitement des déchets, communes ou groupements de communes, ainsi que par les éco-organismes compétents sur le territoire.

La Rénoverie, ouverte il y a trois ans à Ambérieu-en-Bugey, est la recyclerie la plus récente du département. Son financement est assuré par la CCPA (communauté de communes de la Plaine de l'Ain), en proportion des tonnes d'encombrants à enfouir évitées, et la société Trialp, responsable de la gestion des déchets du département. D'autres ressourceries sont directement en charge d'un marché public, comme La Retap' de Viriat, qui agit dans le cadre d'un contrat avec Grand Bourg Agglomération.

Des acteurs économiques du territoire à part entière

Embaucher des personnes en contrat à durée déterminée d'insertion et apporter une activité économique sur les territoires permet aux ressourceries de disposer de sources de financement supplémentaires.

Pour financer l'acquisition et la réhabilitation de ses locaux, en plus de l'appui des collectivités locales, la Rénoverie d'Ambérieu a bénéficié d'une aide de la fondation RTE, qui soutient des projets d'intérêt général contribuant au développement économique, social et solidaire des territoires ruraux, de l'ADEME, qui soutient la mise en place de recycleries associatives en ACI (atelier chantier insertion), et d'un emprunt de France Active, un réseau national d'entrepreneurs.

Les salariés en ACI des recycleries sont rémunérés au SMIC, dont 80 % sont pris en charge par des aides de la Dreets et du Département, et 20 % par l'association employeuse. Le Code du travail autorise les entreprises et associations employeuses en ACI à commercialiser des biens à la double condition que les recettes contribuent au développement des activités d'insertion sociale et professionnelle et que la part d'autofinancement issue de la vente n'excède pas 30, 40 ou 50 % du coût de fonctionnement global de la structure. De ce fait, lorsque leur chiffre d'affaires augmente, elles doivent automatiquement augmenter leurs frais de fonctionnement en embauchant davantage de salariés.

Insertion professionnelle

Dans les ressourceries, les valoristes sont sollicités de diverses manières : tri, stockage, réparation, organisation, vente, relations clients, planification des tâches, etc. Ils peuvent ainsi acquérir des compétences professionnelles transposables pour trouver ensuite un emploi de droit commun. ■



Rémi Mourier, directeur de La Rénoverie, avec deux de ses salariés valoristes dans l'espace de stockage où transitent les objets avant d'être triés et présentés en boutique.

Anti-gaspi non monnayé

Multiplis initiatives associatives

Basées sur le don, l'échange, le partage, d'autres alternatives à l'économie de marché de la réutilisation se développent également. On y offre, prend, troque... services, biens, savoirs et savoir-faire. Exemples.

Repair cafés

Plutôt que jeter un appareil défectueux, il est souvent possible de le réparer, à condition de savoir faire. Animés pour la plupart par des bénévoles, les repair cafés permettent de profiter des bons conseils de bricoleurs avisés et de disposer sur place du petit outillage nécessaire. L'association Le Rep'R à Bourg-en-Bresse propose via son « outillhèque » un prêt d'outils pour bricoler et réparer soi-même à domicile. Dans le même esprit, plusieurs associations, comme la Recyclette, offrent aide, matériel et conseils pour réparer et entretenir son vélo. ■

Boutique pour ri'Ain

Seule du genre dans l'Ain, la Boutique pour ri'Ain à Bourg-en-Bresse, ouverte tous les samedis, est l'une des actions solidaires mises en place par l'association L'Atelier écocitoy'Ain. On y trouve de tout ou presque, hors alimentation (articles textiles, livres, vaisselle, objets...). Comme son nom l'indique, le prix est unique : 0 euro. Tout provient de dons. ■

Gratiférias

Ces « foires gratuites » permettent de se débarrasser tout en permettant à d'autres de profiter de diverses choses inutilisées. Ces marchés gratuits solidaires sont de plus en plus organisés pour éviter que des objets soient jetés. ■

Réemploi artistique

Les ateliers créatifs des associations et centres sociaux utilisent fréquemment des déchets pour concevoir des œuvres artistiques.

Le concours Recycl'Art, organisé par l'entreprise Quinson-Fonlupt, a réuni quarante artistes au printemps et a pu permettre une exposition et une vente aux enchères caricative des œuvres créées. ■

Systèmes d'échanges locaux et accorderies

Les systèmes d'échanges locaux (SEL) permettent à leurs adhérents d'offrir et de rechercher les services et les biens les plus divers : aide et conseils de bricolage, jardinage, prêt d'équipement, covoiturage, échanges de savoir-faire manuels ou encore culinaires, outillage, vêtements, objets, livres, meubles... Services, savoirs et biens ne s'y monnaient pas : l'unité d'échange reste symbolique.

Même principe pour les accorderies, hors échanges de biens, et avec pour l'unité d'échange l'heure de temps. ■

Boîtes à dons

Les boîtes à livres, où l'on peut déposer et/ou prendre gratuitement ouvrages et revues, fleurissent depuis quelques années, en ville comme en milieu rural, et sont désormais bien connues.

Le même principe fait son apparition pour d'autres objets, avec la création « d'armoires à dons », et même d'aliments, avec les « frigos solidaires » de l'université Lyon 3 à Bourg-en-Bresse. ■

Zéro déchet

Des associations environnementales, comme Boc'à Récup, organisent des ateliers et animations « zéro déchet ». Les citoyens y sont sensibilisés à la récupération, au « fait maison » et ainsi à l'intérêt de consommer moins et mieux, y compris s'agissant des achats d'occasion. Des moments de rencontres et d'échanges à la fois instructifs et conviviaux.

Rémi Mourier

« Chacun a ses spécificités et nous sommes tous utiles. »

Anciennement responsable d'une agence de transport, Rémi Mourier a mis en place la Rénoverie d'Ambérieu et en assure la direction depuis trois ans.

Quelle est la différence entre une ressourcerie et une recyclerie ?

Ressourcerie est un nom déposé par le réseau national. Les établissements qui utilisent le terme sont généralement adhérents. Concrètement, il n'y a pas de différence, dès lors qu'une recyclerie accepte de mener les quatre missions : collecter, valoriser, remettre en circulation et sensibiliser.

Est-ce que toutes les recycleries bénéficient des mêmes soutiens et financements ?

Sur le plan environnemental, le prescripteur est la collectivité ou l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) chargé des déchets. Le contrat de mission peut différer : convention, concession ou délégation de service public, de même que les moyens et les subventions mis à disposition. L'essentiel, c'est qu'il existe une relation de confiance réciproque entre les dirigeants des recycleries, les élus et les techniciens du territoire. Sur le plan économique, nous sommes tous des ACI (atelier chantier insertion) qui dépendent de la DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités), et un peu du Département.

Comment sont triés, valorisés et recyclés les déchets ?

Il faut distinguer les déchets et les dons. On essaie de sensibiliser les usagers sur la qualité du don : réutilisable ET vendable. L'année dernière, 76 % de ce qui nous a été apporté a été revendu, le reste est parti un peu gratuitement et en recyclage. Nous disposons de plusieurs bennes et bacs adaptés aux différents produits (meubles, électro, jouets, bricolage). Pour le métal, on travaille avec un ferrailleur. Pour les livres, cartons, gravats et les encombrants, les volumes sont très faibles donc nous les apportons en déchetterie directement. Nous disposons d'une convention avec la CCPA pour collecter dans toutes les

déchetteries. Donnés ou récupérés, tous les objets sont pesés par catégorie/sous-catégorie. Les sous-catégories induisent la matière, donc la benne dont ils ont été sauvés. On a des tonnages reçus/vendus très précis pour mesurer l'impact de notre activité.

Le développement des ressourceries est-il préjudiciable aux associations opérant originellement la réutilisation à des fins caritatives ?

Je pense qu'il faut raisonner via le gisement : plus de 40 % des choses jetées en déchetterie étaient gaspillées au lieu d'être réemployées. Aujourd'hui il faut tout mettre en œuvre pour arrêter le gaspillage. Cela me semble bien que cohabitent plusieurs offres sur un territoire. Nous avons tous des rôles sociaux différents. Les publics aidés parfois se chevauchent, mais nous avons chacun nos spécificités et nous sommes tous utiles.

La Rénoverie collabore-t-elle avec d'autres associations ?

À Ambérieu, nous entretenons des liens particuliers avec la MJC, la Corde Alliée, le Lab01 et la Conciergerie. Nous adhérons à LUSIE01 (union des structures d'insertion de l'Ain), ce qui nous permet d'échanger avec nos homologues, notamment avec les recycleries de Montluel, Belley, Trévoux et Ornex et Arpent. Nous accueillons des volontaires en service civique avec Unis-Cité. Nous échangeons avec le centre social de Saint-Rambert, la Croix-Rouge, Espérance, et j'en oublie certainement...

Quelles actions de sensibilisation menez-vous auprès du public ?

Nous organisons principalement des visites de notre structure avec ateliers créatifs, ce qui nous permet de discuter en même temps qu'on manipule. Nous intervenons aussi dès que possible dans les événements des associations du



Fin 2022, en trois ans d'exercice, la Rénoverie avait collecté plus de 280 tonnes d'objets dont 80 % ont pu être revendus et réemployés.

territoire : gratiférias, Nature et savoir, ateliers vélo, Repair café, Scouts guides de France, ITEP (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) de Châtillon...

Des projets ?

Nous espérons pouvoir étendre le service, actuellement proposé sur Ambérieu, sur tout le territoire de la CCPA, à travers la mise en place cette fin d'année de notre projet de rénovation ambulante. Que ce soit sur le réemploi, l'accompagnement des salariés ou sur le volet solidarité, il y a plein de pistes d'améliorations, notamment en tissant de plus en plus de liens avec les entreprises locales. Il y a tant à faire encore, c'est passionnant !

inter-action

L'ACTUALITÉ DU SOCIAL DANS L'AIN

VOS PUBS ICI !

• Adossez votre image à celle d'un magazine journalistique référent de son secteur depuis plus de 25 ans.

• Ciblez 10 000 exemplaires distribués aux acteurs du social et médico-social dans l'Ain.

• Profitez d'une offre publicitaire multimédia print & web.

Contactez-nous !

redaction@interaction01.info



EN BREF

TREMLIN REPREND LE GRENIER

L'association Tremplin a repris l'atelier chantier d'insertion (yonnaise) Le Grenier, qui emploie une trentaine de personnes en insertion et aide permanente. Ses activités sont liées au recyclage, à la réparation et à l'entretien de meubles, objets en cuir et boiseries. Des réalisations pour des festivals baroques d'exception étaient exposées au récent Festival d'Ambronay.

AIDANTS - LES JEUDIS EN LIGNE

SERVICE NATIONAL UNIVERSSEL 2023

PAROLE ENTRE AIDANTS

DOUBLE LIBRE PAS SAGE EN HAUT-BOUGEY

DES MALLETES PÉDAGOGIQUES ANTI-VIOLENCES

LE DÉPARTEMENT PRIME

CERTIFICATION ISO 9001 POUR DYNACTIC

DES VIOLENTIÈRES DANS LES LYCÉES



Enfant'Ain : du bonheur pour les enfants malades



Des écoles plus sûres

TOUTES LES ACTUS



Marpa

Réseau Marpa de l'Ain



LES JOURNÉES PARTAGE & DECOUVERTES DU 9 AU 30 SEPTEMBRE 2023



ANIMATIONS
GRATUITES



infos et renseignements
www.marpa-ainrhone.fr

BELLIGNAT
09.09.2023

ST JEAN LE VIEUX
16.09.2023

PERONNAS
30.09.2023

BRENOD
16.09.2023

ST DENIS LES BOURG
30.09.2023

NEUVILLE LES DAMES
30.09.2023

MARLIEUX
23.09.2023

VIRIAT
30.09.2023

ST JULIEN SUR REYSSOUZE
30.09.2023

ST ETIENNE DU BOIS
30.09.2023

GRIEGES
30.09.2023

PONT DE VAUX
30.09.2023